la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

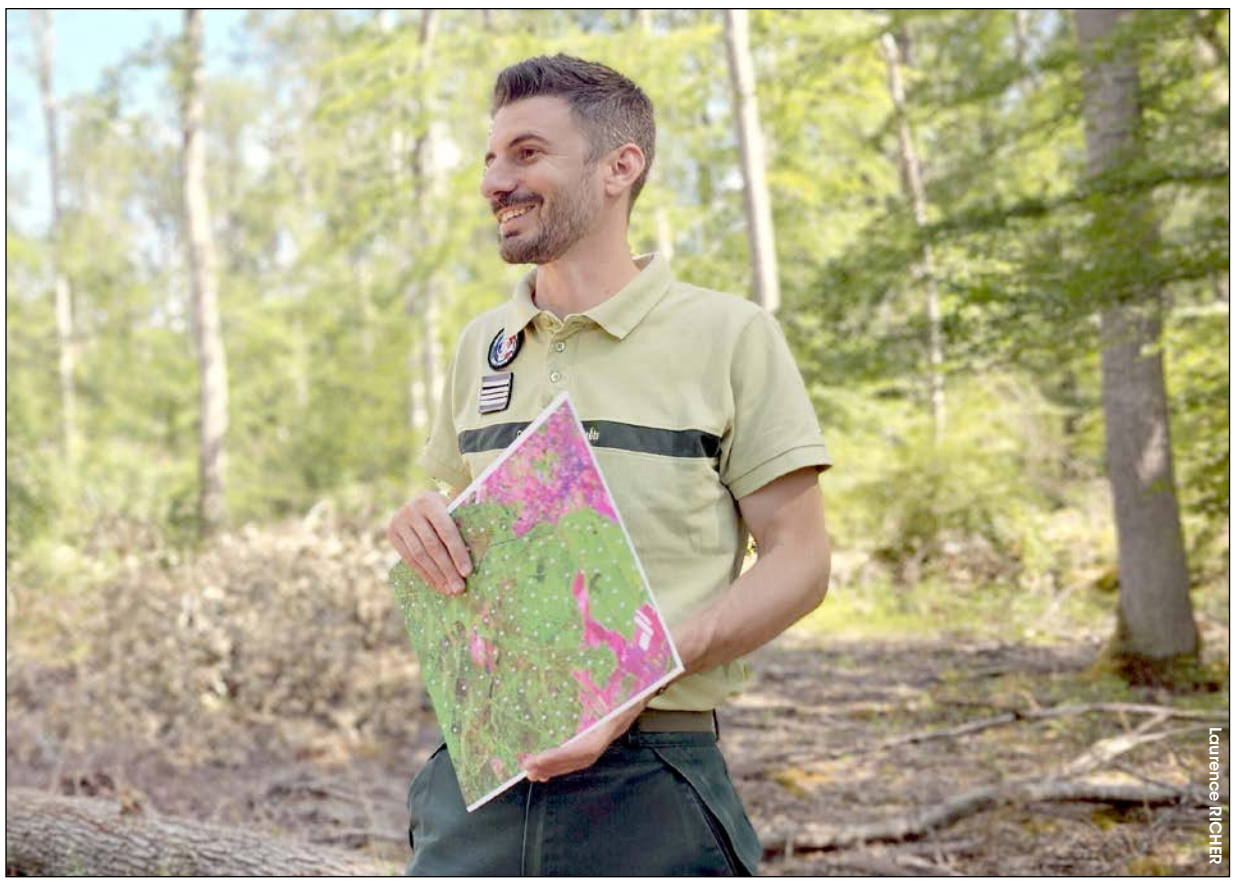
3 784064 501709 >

17 JUILLET 2026 - N° 3312 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Environnement

(Re) construire la forêt de demain

>> lire des pages 4 à 6



Laurence RICHER

Incendies

Une vague inédite



La semaine dernière, le Loir-et-Cher a connu une vague d'incendies inédite et très intense dans le sud du département. Des moyens importants ont été mis en œuvre pour protéger les populations et les biens.

>> lire en page 2

Vineuil

Un air de vacances au Lac de Loire



Entre nostalgie et perspective d'avenir, le site du Lac de Loire à Vineuil passionne. Le 9 juillet, lors de l'inauguration du restaurant installé dans la capitainerie, le projet d'aménagement global a été rappelé.

>> lire en page 10

RL&C

Une semaine, un château

Le refuge des amours de Claudel et Rodin

>> lire en page 7

RL&C

Football

AS Saint-Gervais : 50 ans et pleine d'ambitions

>> lire en page 11

RL&C

Veuzain-sur-Loire

Une rénovation du collège en 3 temps

>> lire en page 12

RL&C

Musique

Le festival Quatuor à Vendôme fête ses 10 ans

>> lire en page 12

Coup de projecteur



© Benjamin Decoin/M6

ZONE INTERDITE

Mardi 21, M6, 21 h 10

BILLET

LE GRAND BASCULEMENT ?

Les historiens, relayés voire caricaturés par les climatosceptiques, s'emploient à expliquer que, dans les siècles passés, des canicules et des phénomènes exceptionnels se sont produits plus souvent qu'à leur tour. Certes. Il n'est pas besoin, pour comprendre la chose, de convoquer le souvenir beaucoup plus lointain des grandes périodes glaciaires ou des longs cycles de réchauffement qui ont rythmé la vie des dinosaures et des hommes préhistoriques. Il n'en demeure pas moins que relativiser la crise climatique d'aujourd'hui peut s'entendre.

Dans une des ses petites pièces de théâtre, le dramaturge Courteline, contemporain d'Alphonse Allais et maître comme lui d'un humour irrésistible, raconte l'obsession d'un quidam qui fait de furieux feux de cheminée en plein été et ouvre en grand les fenêtres quand il fait -10. La raison, pour lui, en est simple : quand il fait chaud on doit le sentir, et quand il fait froid il faut se geler. Logique imparable d'un doux dingue ! En attendant, on ne peut pas dire que ce que subit l'Europe en ce moment prête réellement à sourire, encore moins à rire.

Toute la question est de savoir si la période est exceptionnelle ou si elle marque un grand basculement. Apparemment, les climatologues eux-mêmes ne sont pas entièrement d'accord, mais il s'agit plus de nuances que de divergences. Ce que peut retenir le grand public, c'est que les prévisions sont aléatoires, que les scientifiques naviguent à vue et que les algorithmes, comme les modélisations, ne permettent pas des prévisions certaines. Mais ce qu'il a compris aussi, c'est que quelque chose a changé, c'est sûr, et l'exception est en train de devenir la règle.

Depuis plusieurs décennies, comme l'avait proclamé Jacques Chirac avec sa formule « La planète brûle et nous regardons ailleurs », tous les spécialistes répètent inlassablement qu'il faut se préparer à des situations climatiques inconnues à ce niveau dans nos latitudes, du moins depuis des siècles. Des périodes glaciaires ou désertiques de plusieurs millénaires ont rythmé la vie de la Terre, mais il est indispensable de mesurer les ravages de l'activité humaine. Disons-le tout net, les climatosceptiques ont tort, il n'y a plus de débat.

Bref, revenons à la question la plus lourde de conséquences : grand basculement ou pas ? Pour y répondre en toute simplicité : peu importe. Quelles que soient les raisons, nombreuses et complexes, de la situation actuelle du climat, les Français souffrent. Ils constatent le dérèglement avéré des saisons, la multiplication des canicules avec leur cortège de calamités, la gravité des inondations et autres bouleversements destructeurs, le réchauffement général de la planète. Et ils sont convaincus d'une chose : s'il faut bien sûr, à long terme, tenter de réduire par tous les moyens l'impact des énergies fossiles et de leur emploi généralisé, il sera indispensable de s'adapter à la réalité. Il faut agir vite dans le court terme, parer au plus pressé, préserver le mieux possible des vies. C'est le devoir absolu de l'État, dans l'urgence. Sera-t-il à la hauteur, surtout quand les caisses sont vides ?

On peut en douter, mais l'espoir fait vivre.

Bernard VALETES

Coup de crayon



Une vague d'incendies inédite

La semaine dernière, le Loir-et-Cher a connu une vague d'incendies inédite et très intense dans le sud du département. Des moyens importants ont été mis en œuvre pour protéger les populations et les biens.

Dimanche 5 juillet à Monthou-sur-Bièvre, le hangar qui abritait le fourrage destiné à nourrir les 200 chèvres de la fromagerie Bordas-Moreau pour les 18 prochains mois est parti en fumée. Le mardi suivant, les départs d'incendie se sont multipliés dans le sud du département, détruisant, en moins de vingt-quatre heures, près de 400 hectares de forêt, de sous-bois et de terres agricoles sur les communes de Fresnes, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Soings-en-Sologne, Rougeou…

Au lendemain de cet épisode inédit, le préfet de Loir-et-Cher saluait l'engagement des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires « *qui ont réussi à sauver les habitations*[1] *et à préserver les parcelles agricoles même si les destructions sont importantes. D'importants moyens ont été engagés : 350 sapeurs-pompiers dont près de 200 du Loir-et-Cher rejoints par des renforts venus des départements limitrophes.* » Notamment ceux de la colonne Bretagne composée de 65 personnes qui a pu être engagée le jour même à Châtillon-sur-Cher. Le lendemain, 160 sapeurs-pompiers étaient encore présents pour fixer le feu et empêcher de nouveaux départs.

Joseph Zimet a également salué l'engagement des forces de l'ordre : « *Près de 70 gendarmes ont été mobilisés pour couvrir le travail des sapeurs-pompiers* ». Et celui des équipes du Conseil départemental et « *des associations de protection civile qui ont été très présentes pour accueillir les habitants dans un certain nombre de hubs qui ont été mis en place grâce à l'action des maires* ». À Selles-sur-Cher, « *une cinquantaine de personnes ont été accueillies et une vingtaine ont passé la nuit sur les lits picot* ». En tout, ce sont près de « *200 personnes qui ont été évacuées* » et mises à l'abri avant de rejoindre leur domicile une fois la zone sécurisée.



Grâce aux sapeurs-pompiers, aucune habitation n'a été touchée par l'incendie.

Laurence RICHER

Aucune victime civile

Grâce à l'intervention des hommes du feu et de la sécurité civile, on ne déplore aucune victime civile[2]. À Fresnes, « *48 maisons ont dû être évacuées* ». Sur le secteur de Chémery et Soings-en-Sologne, durement touché, le préfet indique qu'il y a eu « *trois départs de feu quasi simultanés dans l'après-midi qui soulèvent un certain nombre d'interrogations*[3] ». La commune de Châtillon-sur-Cher a elle aussi été durement touchée. Malgré le combat mené par les hommes du feu, 250 hectares ont été détruits.

À l'heure du bilan et des indemnisations, le préfet Joseph Zimet assure « *qu'un dialogue va s'engager avec les agriculteurs pour regarder ce qui a été touché et comment accompagner le travail d'indemnisation. La Chambre d'agriculture est étroitement associée à notre travail.* »

200 tonnes de fourrage parties en fumée

À Monthou-sur-Bièvre, cinq jours après l'incendie qui a détruit le hangar, les sinistrés continuaient à arroser parce que le foin se consume encore. « *On avait fini le foin le 26 avril et on l'avait rentré autour du 25 mai* », raconte Adrien Moreau, l'un des deux cogérants de l'EARL Bordas-Moreau. « *Un fourrage de très bonne qualité cette année* », insiste l'éleveur. Dimanche 5 juillet, lorsqu'il est rentré chez lui après le marché de Fleury-les-Aubrais vers 14h30, Adrien a aperçu de la fumée qui sortait du hangar. « *J'ai couru pour sauver le tracteur et la presse. Quand je suis revenu pour sortir la pailleuse, les flammes sortaient déjà du toit.* »

Les sapeurs-pompiers sont intervenus « *très rapidement* » mais le feu a gagné à « *une vitesse phénoménale* ». Adrien remercie également les agriculteurs qui sont venus leur prêter main-forte. « *Plein de monde est venu mais ils étaient impuissants par rapport à la puissance de l'incendie.* »

Une organisation à mettre en place

L'éleveur estime qu'il faut tirer les leçons de cet événement. Les agriculteurs peuvent venir en renfort mais encore faut-il qu'ils soient informés des départs de feu et de l'aide qu'ils peuvent apporter. Adrien raconte que « *l'un de ses voisins est venu avec un tracteur à citerne à eau alors qu'il fallait un grappin pour sortir les bottes de foin pour les arroser au fur et à mesure. Il est retourné chez lui chercher un tracteur à grappin.* » Du temps perdu selon l'éleveur qui pense que les agriculteurs pourraient apporter une aide précieuse aux soldats du feu. « *Mais pour l'instant, il n'y a aucun moyen pour savoir s'il y a besoin de nous. Il faut qu'on mette ça en place* », insiste Adrien. « *On est tous prêts et on a le matériel. Fresnes c'est à 10 minutes en tracteur. J'aurais pu y aller mais je n'étais pas au courant* », regrette-t-il.

Même dans la difficulté, les agriculteurs restent solidaires. Tout comme les habitants du secteur et les clients de la fromagerie. Les chèvres sont nourries grâce au foin acheté à des confrères mais Adrien sait que ça va être dur de remonter la pente. Il va falloir acheter de quoi nourrir les chèvres. Reconstruire entièrement le hangar qui date de 2008, remplacer le matériel resté dans le hangar… « *On estime à 50.000 € la somme à apporter alors qu'on n'a pas encore fini de payer les conséquences de 2023 où on a eu des gros soucis sur le cheptel. Ça nous replonge encore plus profond* », lâche l'éleveur.

Une cagnotte en ligne

Incité par les clients de la fromagerie, Adrien a fini par accepter la mise en place d'une cagnotte en ligne[4]. « *Demander de l'argent aux gens ce n'est pas mon genre. Je préfère qu'ils continuent à acheter nos fromages.* » Mais l'été ne fait que commencer et la situation risque d'être « *encore plus compliquée qu'en 2023…* »

Dans ce contexte, les feux d'artifice du 14 juillet ont été annulés dans l'ensemble du département. Le préfet de Loir-et-Cher a également pris la décision d'annuler la réception pour la célébration de la fête nationale en préfecture. « *Un hommage aux sapeurs-pompiers engagés dans la lutte contre les incendies sera organisé ultérieurement, à la fin de la saison des feux de forêt dans le département.* »

Laurence RICHER

1) Les sapeurs-pompiers ont réussi à préserver 38 habitations, une école primaire et une industrie.

2) En revanche, six sapeurs-pompiers et un gendarme ont été blessés.

3) Une enquête est en cours.

4) https://www.onparticipe.fr/c/b0WetkGN.



Cinq jours après l'incendie, le foin continuait à se consumer.

Laurence RICHER

LE GRAND Jeu de l'été

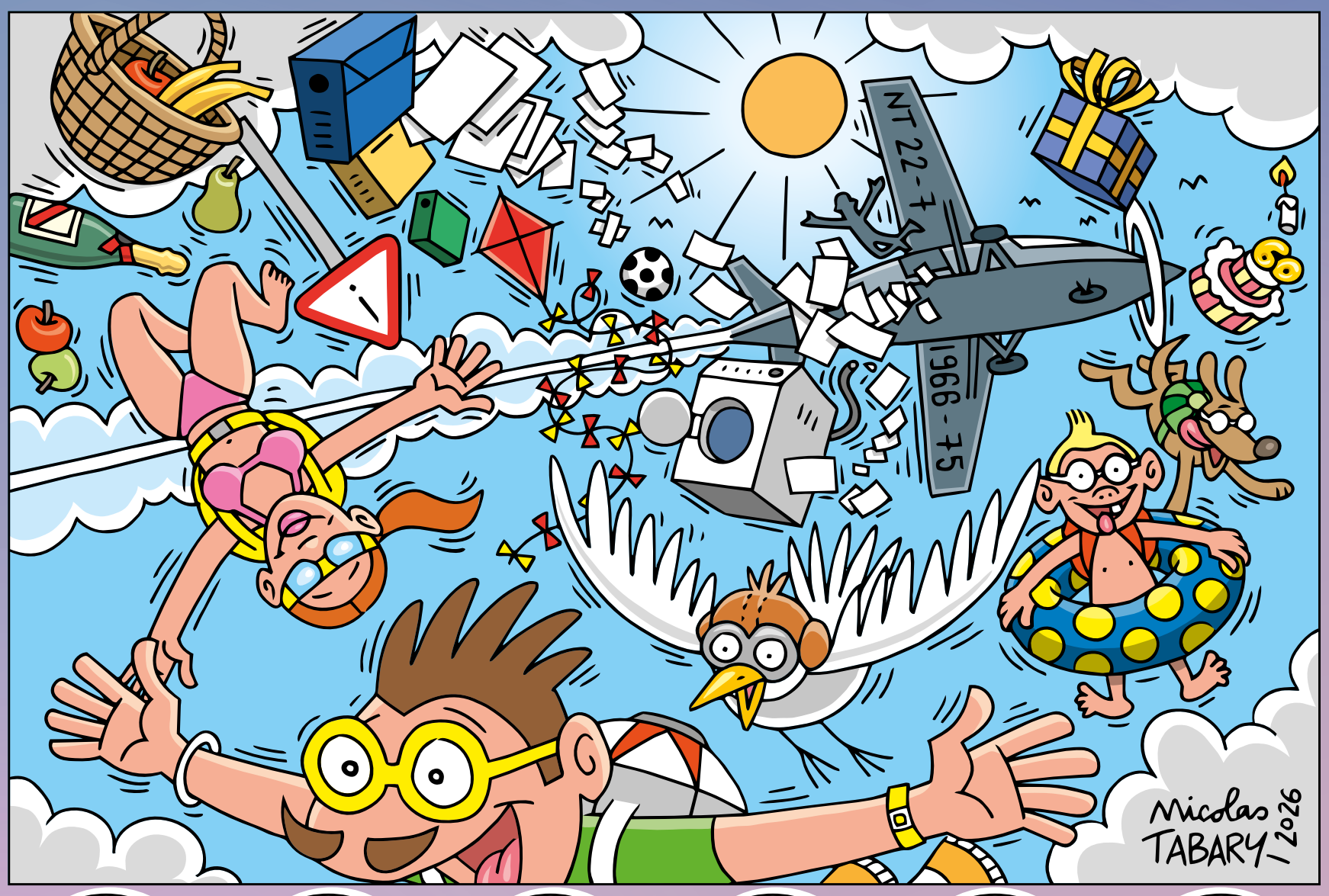
AVEC Renaissance du Loir&Cher RLC

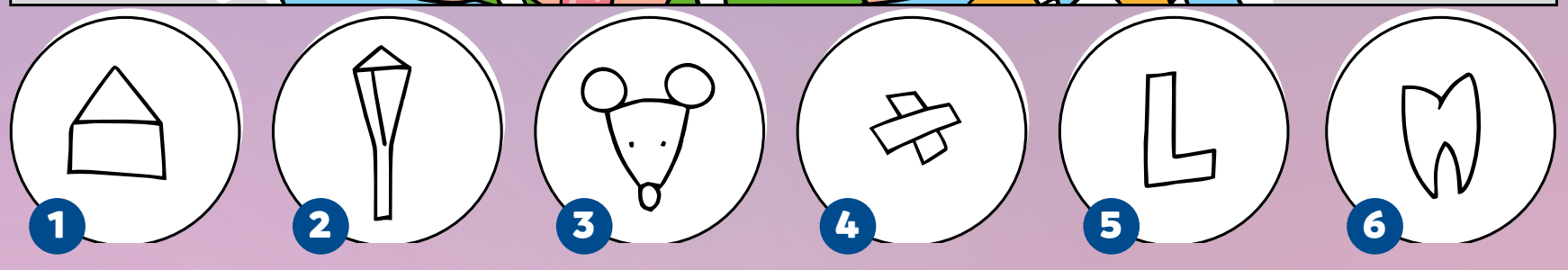
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

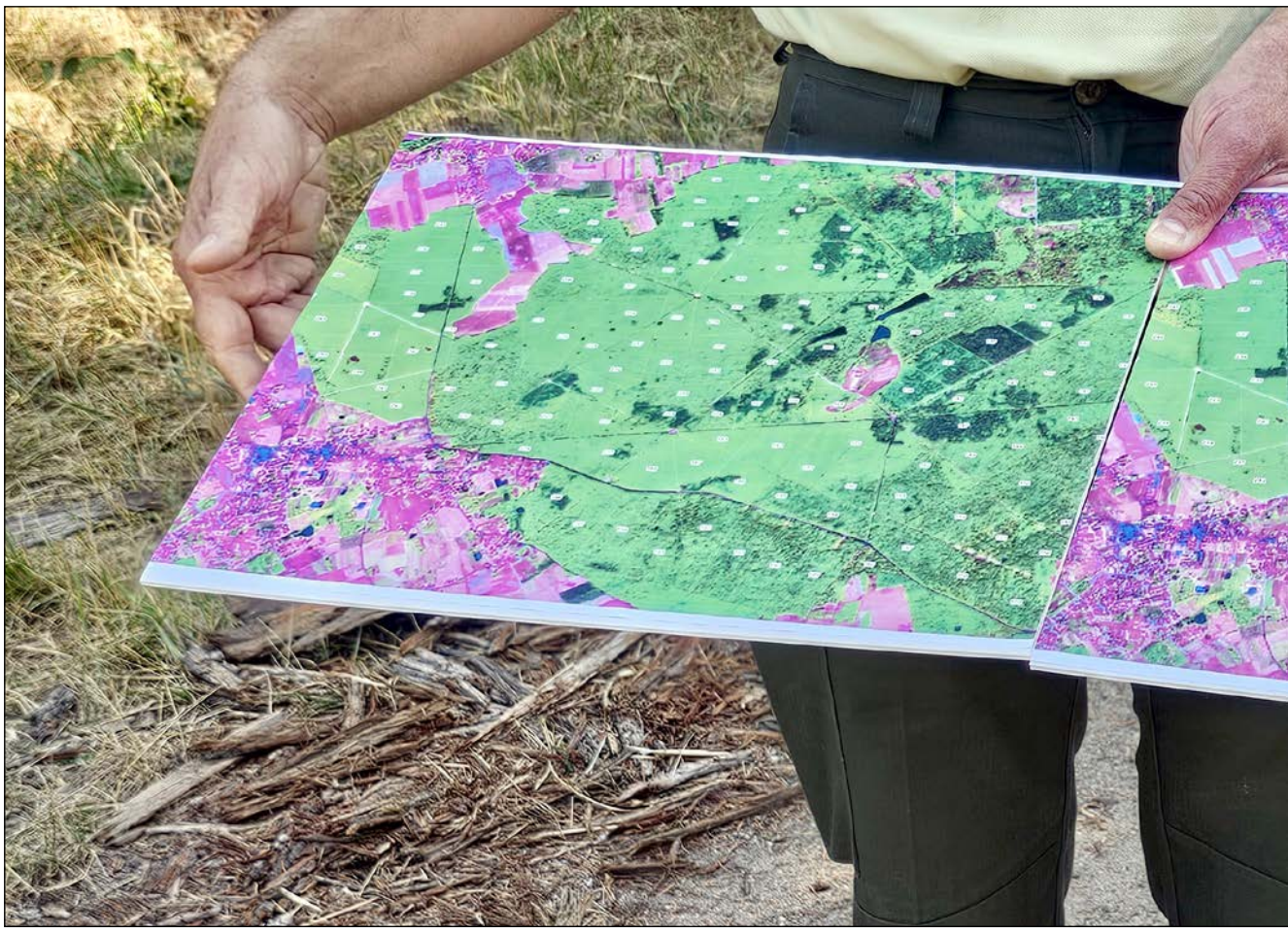
scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



Un an après la tempête, la forêt de Boulogne se

À la surprise générale, le 25 juin 2025, une tempête avec des vents de 150 à 160 km/h traversait le Loir-et-Cher, couchant sur son passage une partie de la forêt domaniale de Boulogne. Un an après, les forestiers conviennent que cet épisode a accéléré la réflexion sur ce que sera la forêt de demain. Explications.



Avant, après : en rose les trouées où la photosynthèse ne se fait plus.

Le 25 juin 2025, en fin d'après-midi, une tempête traversait le Loir-et-Cher. Des vents de 150 à 160 km/h occasionnaient de nombreux dégâts, notamment en forêt domaniale de Boulogne, où ils couchaient des milliers d'arbres sur leur passage. Les agents de l'Office national des forêts (ONF) avancent les chiffres suivants : 1.300 hectares, 30.000 à 40.000 m³ de bois renversés.

Le 3 juillet, l'ONF dressait le bilan d'un chantier colossal qui a mobilisé l'ensemble de la filière bois et s'interrogeait : quelle forêt faudra-t-il reconstruire face au changement climatique ?

Les premiers jours : gérer l'urgence

Il y a un an, tout le monde était sous le choc. En quelques minutes, une tempête d'une violence rare avait créé de véritables trouées en forêt de Boulogne. Aujourd'hui, cartes à l'appui, les techniciens de l'ONF témoignent de l'ampleur des dégâts et reviennent sur les heures et les jours qui ont suivi. « *L'aspect émotionnel et l'affect, c'était vraiment au lendemain de la tempête* », confie Yann Vandebeulque, responsable de l'unité territoriale de Loir-et-Cher à l'Office national des forêts. « *Après, une fois qu'on est dedans, on fait le boulot* », enchaîne Nicolas Vincent, technicien forestier du secteur Boulogne.

Dans un premier temps, il a fallu « *gérer la crise* », se souvient Christophe Poupat, directeur de l'agence Val de Loire de l'ONF. « *On a commencé par débarrer les routes et les chemins ruraux pour pouvoir aller voir ce qui se passait. On ne pouvait tout bonnement même plus rentrer en forêt…* »

Il a fallu une dizaine de jours et beaucoup de solidarité de la part des entreprises de travaux forestiers de la région pour « *pouvoir commencer à circuler* » et « *poser un diagnostic* ». Avec « *des moyens qu'on n'avait pas en 1999* » : les téléphones portables, les drones, Internet et les images satellites notamment. Grâce aux informations recueillies, l'ONF a pu établir une cartographie précise des surfaces touchées. L'enjeu est alors devenu de « *minimiser les conséquences sur la forêt* » alors que l'équivalent de sept années d'exploitation se trouvait au sol.

Une véritable course contre la montre

La filière bois s'est mobilisée, bien au-delà de la région. Et les bûcherons ont commencé à travailler. « *Il fallait faire vite car l'été, les insectes sont très actifs et le bois se dégrade vite.* » Surtout les résineux qui devaient être traités en priorité. Dès mi-juillet, les engins ont commencé leur travail. Il n'était « *pas question d'envoyer des gens à pied là-dedans* », insiste Christophe Poupat en expliquant qu'en cas de chute d'arbre, le conducteur était en sécurité dans sa cabine. Il a d'abord fallu séparer la grume de la souche et du houppier. Puis sortir les grumes en bord de route avec des débusqueurs pour qu'elles puissent être enlevées et valorisées par la filière. 25 entreprises de travaux forestiers venues de 150 km à la ronde ont travaillé d'arrache-pied jusqu'à la fin du mois d'août. « *Il y a eu une grosse solidarité de toute la filière.* » Et des techniciens d'autres départements sont venus soutenir leurs collègues de l'ONF. « *On a valorisé aux alentours de 8.000 m³ de résineux* » entre mi-juillet et fin août. Du bois qui a pris la direction de la Vendée.

Ensuite, les forestiers se sont attaqués aux parcelles de feuillus, principalement des chênes. Là aussi, il a fallu extraire les grumes. « *Il y en a eu jusqu'à 5 km*



Christophe Poupat montre les premières attaques d'insectes.

Laurence RICHER



Il suffit de lever la tête pour voir que certains arbres ne vont pas résister longtemps.

Laurence RICHER

reconstruit avec des essences plus résilientes



Laurence RICHER



Yann Vandebeulque, responsable de l'unité territoriale de Loir-et-Cher à l'Office national des forêts.

Laurence RICHER

de bois aligné », se souvient Yann Vandebeulque. Et là aussi, « *c'était une course de vitesse* » car il fallait « *les classer pour pouvoir les vendre au plus vite. Le temps jouait contre nous.* » Les plus belles grumes ont été vendues en lots aux enchères dès mi-octobre alors qu'en temps normal cette opération « *aurait plutôt pris dix-huit mois* » selon Yann Vandebeulque. Les autres ont été cédées à des transformateurs. « *Tout le bois est resté en France* », insiste Christophe Poupat en expliquant que grâce à l'exploitation en régie mise en place depuis la tempête de 1999, « *on a gagné beaucoup de temps* ».

Encore 4.000 m³ à exploiter

Un an plus tard, des grumes restent alignées sur certains sentiers, preuve que l'exploitation n'est pas terminée. Les forestiers constatent que certains bois se dégradent : « *Celle-là est plus piquée* », montre le directeur de l'agence Val de Loire de l'ONF. « *Nos acheteurs, eux, n'aiment pas ça.* » Une partie des chênes couchés par la tempête finiront en bois de chauffage, tout comme les autres feuillus, ou seront valorisés par l'industrie du bois. Les houppiers seront quant à eux transformés en bois énergie. 8.000 chênes, soit 12.000 m³ de bois, ont déjà été valorisés. Les forestiers estiment qu'il en reste encore 4.000 m³ à terre et l'objectif est de « *terminer cet été* ».

Le « *menu bois* », les petites branches de moins de 7 cm, restera sur la parcelle « *parce que ça contribue à la biodiversité* ». Les chandelles[1] qui restent, çà et là, et les morceaux de chêne éclatés, seront également laissés sur place. « *On a laissé aussi 3 arbres par hectare que l'on appelle des arbres habitat. C'est intéressant d'avoir cette matière qui va se décomposer plus ou moins vite pour accueillir tout un tas d'espèces qui sont inféodées à des bois dépérissant ou des bois morts. Il y a des arbres qui sont fendus en deux. Ce sont des super refuges pour des chauves-souris qui viennent s'y glisser.* »



L'exploitation se poursuivra tout l'été.

Laurence RICHER



Les chandelles et les débris restent sur place.

Laurence RICHER

Préparer la forêt de demain

Encore aujourd'hui, la forêt reste fragile. « *Si on était intervenu ici de manière classique, en coupe, on aurait prélevé peut-être de l'ordre de 30 m³ par hectare. Alors que là, localement dans ces trouées, on est à peu près à 100 m³ par hectare.* » Il suffit de lever les yeux pour observer la cime de certains arbres en train de dépérir. « *Ils ont été pas mal secoués et la mise en lumière brutale va les affaiblir.* » Les épisodes caniculaires de cette année n'arrangent pas la situation et les conséquences de la tempête s'étaleront sur plusieurs années.

Là où la forêt n'est que clairsemée, la nature fera son œuvre car « *elle a horreur du vide* ». Mais là où les dégâts sont importants et où les parcelles sont complètement rasées, il va falloir replanter. « *On va entrer dans un processus de révision du document d'aménagement qui expirait au 31 décembre 2028.* »

« *Le défi des forestiers aujourd'hui, c'est la question du changement climatique* », insiste Christophe Poupat. « *Dans les trouées, on va accompagner la nature et aussi diversifier les espèces en introduisant des essences forestières soit plus méridionales.* » Des espèces plus résilientes vont être introduites : du chêne pubescent, du chêne vert, du chêne de Hongrie, du copalme d'Amérique, du séquoia ou encore du pin maritime, du pin à l'encens, du pin rigide… « *On a plus de 50 essences qu'on peut tester mais pour les grandes parcelles à reboiser, on n'en fait pas ce qu'on veut. On est obligés d'utiliser des essences réglementées. En forêt de Boulogne, on a du chêne sessile et du chêne pédonculé. Le chêne pubescent, c'est le petit-cousin de la moitié sud de la France.* »

Les premières plantations auront lieu au cours de l'hiver 2027-2028 mais « *la reconstitution va s'étaler sur cinq ans* », précise Christophe Poupat. L'exploitation des parcelles se poursuivra alors que l'accès à ces zones reste dangereux et interdit par arrêté préfectoral.

Laurence RICHER

1) Arbre mort dont le tronc est encore debout.

Renaissance du Loir&Cher

5 rue Roland Garros - LAB2 - Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

À Chambord, l'enjeu est de transmettre la forêt aux générations futures

La tempête de juin 2025 a également affecté la forêt du Domaine national de Chambord mais dans une moindre mesure. Au-delà des dégâts, cet épisode conforte la stratégie engagée pour adapter la forêt au changement climatique.



Nicolas Croce a été nommé directeur de la forêt et de la biodiversité des domaines forestiers de Chambord et de Rambouillet en septembre 2024.

Luc MONNET.



Il a d'abord fallu dégager les routes d'accès.

Laurence RICHER

Le 25 juin 2025, il était aux alentours de 19h quand la tempête s'est abattue sur le Loir-et-Cher. Nicolas Croce, directeur de la forêt et de la biodiversité des domaines forestiers de Chambord et de Rambouillet, était en train de quitter le domaine lorsque c'est arrivé.

Des vents violents ont touché une « *petite partie du domaine qui fait au total 5.500 hectares* », précise-t-il. Entre 100 et 200 hectares seulement, contre 1.300 en forêt domaniale de Boulogne. Rapidement rejoint par les agents forestiers du domaine, le directeur de la forêt et de la biodiversité a pu constater les dégâts. « *C'était essentiellement le long de la route Charles-X, côté ouest. C'était heureusement très localisé* » et principalement dans une partie du parc fermée au public.

Rétablir la circulation

La priorité a été de « *dégager les routes pour permettre aux services de secours de circuler. Le soir même, un arrêté du commissaire à l'aménagement de Chambord décidait des fermetures des zones d'accès au public. La seconde priorité a été, dès le lendemain, de sécuriser toutes les zones ouvertes au public* » : les sentiers de randonnée, les pistes cyclables et cavalières… « *Il y avait des branches en suspension et des arbres à moitié déracinés qui menaçaient de tomber.* »

Comme en forêt de Boulogne, le drone a permis de « *mesurer l'ampleur des dégâts* », de faire un état des lieux de la forêt et d'inspecter le mur d'enceinte du domaine sur lequel des arbres étaient tombés. « *Des arbres de la forêt de Boulogne d'ailleurs !* »

5.000 m³ de bois à valoriser

Ensuite, il a fallu valoriser le bois. « *En gros, on avait 5.000 m³ de bois par terre* » et il fallait faire vite car « *ce n'est pas la meilleure période pour abattre des arbres* » à cause des insectes qui peuvent « *diminuer la qualité du bois. On a identifié les chantiers prioritaires et on les a sécurisés car le plus terrible quand il y a des tempêtes, ce sont les arbres et les branches qui sont suspendus et qui sont sous tension. Il n'y a rien de pire au niveau dangerosité pour un bûcheron.* » Des entreprises sont intervenues et ont traité environ 3.000 m³ de résineux, soit à peu près quinze hectares, et quarante hectares de chêne pour environ 1.000 m³. « *Il reste encore quelques grumes de chêne dispersées dans des zones qui ont été plus faiblement touchées.* » Ainsi que des arbres plus petits sur des parcelles en croissance et qui ne sont pas exploitables, hormis en bois de chauffage.

Avoir une vision de la forêt de demain

La restauration des parcelles touchées viendra après, par régénération naturelle ou replantation. « *Dès l'automne dernier, nous avons déjà préparé des parcelles pour de la replantation.* » Dans les prochains mois, les agents forestiers pourront faire appel à l'expérience du Domaine pour choisir les essences à planter. « *À Chambord, nous avons une politique de site d'expérimentation pour la compatibilité des essences au contexte de changement climatique. On a 17 essences différentes à tester, à expérimenter. On pourra mettre à profit certaines de ces parcelles pour en faire des parcelles expérimentales.* » Nicolas Croce explique que le Domaine travaille en collaboration avec l'Office national des forêts et que les échanges sur ce sujet ont vocation à augmenter. « *On doit essayer d'avoir une vision de la forêt dans 50 ans. Ce genre d'épisode, ça force à anticiper, ça force à tester.* »

Nicolas Croce explique qu'il est nécessaire de mettre en place « *une stratégie environnementale de conservation de la nature de biodiversité* ». Il constate qu'aujourd'hui, « *l'homme est comme un pompier qui essaie d'éteindre le feu. On travaille dans l'urgence alors qu'il faut aller au-delà. C'est indispensable. Il faut aussi prévoir des actions pour dans 50 ans, 100 ans et s'adapter. C'est maintenant qu'on teste les essences qui vont mettre 20 ans, 30 ans, 50 ans à pousser.* »

Pour les générations futures

« *La tempête est un événement exceptionnel mais qui a vocation à revenir, hélas, avec une fréquence plus importante. La mission de l'établissement public de Chambord, c'est de pouvoir transmettre cet héritage et cette forêt aux générations futures. Ça exige qu'on se pose des questions, qu'on réfléchisse, qu'on ait une stratégie et qu'on ait des actions qui soient coordonnées avec l'ONF et d'autres partenaires* », insiste Nicolas Croce.

Laurence RICHER







Porte de Saint-Dyé, la tempête n'a pas épargné la forêt à l'extérieur du domaine.

Laurence RICHER

L'Islette, le refuge des amours de Camille Claudel et Auguste Rodin

Lorsqu'on entre dans le parc du château de l'Islette, le temps semble vouloir s'arrêter. Pourtant ici, rien n'est figé et les propriétaires, Pierre-André et Bénédicte Michaud, font tout pour que les visiteurs y passent la journée.



Il est fort probable que Camille Claudel ait dormi dans cette chambre.

Laurence RICHER



Un château de pierre claire posé sur l'Indre et entouré d'arbres.

Laurence RICHER

Achevé vers 1530 par la famille de Maillé, le château de l'Islette est l'un des joyaux les plus discrets du Val de Loire. Il est situé à deux kilomètres à l'ouest d'Azay-le-Rideau et de son prestigieux voisin dont il présente une architecture Renaissance très proche. L'Islette a été construit sur une île de l'Indre. L'édifice, parfaitement restauré, est aujourd'hui habité par ses propriétaires. La famille Michaud, qui l'a acquis au milieu des années 1960. Les propriétaires actuels, Pierre-André Michaud et son épouse Bénédicte, ont décidé d'ouvrir les lieux au public une partie de l'année en juillet 2010, tout en y vivant le reste du temps. *« On n'imaginait pas avoir un tel challenge sans faire vivre le lieu et en tirer quelques revenus parce qu'évidemment, c'est très lourd à entretenir »*, justifie Pierre-André Michaud.

Contrairement à la plupart des châteaux de la Loire, l'Islette reste donc une demeure familiale habitée. Le principe est assez original : la famille habite le château d'octobre à avril, puis se retire dans la ferme voisine pendant la saison touristique afin que les visiteurs puissent découvrir les pièces meublées et habitées.

Les visiteurs découvrent ainsi des pièces meublées et des décors peints Renaissance remarquables, ainsi qu'une cuisine au confort moderne nichée dans un cocon de pierre et une salle de bains en marbre du plus bel effet. On découvre des salons, une grande salle Renaissance et une atmosphère moins figée que dans beaucoup d'autres châteaux de la Loire. De nombreux travaux ont été réalisés par les propriétaires actuels qui ne manquent pas de projets : *« On souhaite ouvrir les combles mais c'est difficile financièrement. »*

Deux géants de la sculpture française

Ce qui fait la renommée de l'Islette, c'est son lien avec deux géants de la sculpture française : Camille Claudel et Auguste Rodin. Entre 1890 et 1892, les deux artistes y ont séjourné à plusieurs reprises pour vivre leur relation loin des regards et le château devint alors le témoin silencieux d'une des histoires d'amour les plus célèbres de l'histoire de l'art français. Les lettres conservées au musée Rodin évoquent ce lieu comme une véritable retraite secrète où les artistes pouvaient travailler, se promener et vivre leur relation plus librement. Les artistes *« sont venus abriter leurs amours et travailler leur art »*, relate le propriétaire. *« Ça donne un côté romantique aux lieux »* d'où se dégage *« un côté humain, serein et chaleureux »*.

Rodin y travaillait notamment sur les premières études de son *Monument à Balzac*, tandis que Camille Claudel y a réalisé une partie de son œuvre. C'est d'ailleurs à l'Islette qu'elle a trouvé l'inspiration pour sa célèbre sculpture *La Petite Châtelaine*, et son modèle qui n'était autre que Marguerite Boyer, la petite-fille des propriétaires du château âgée d'environ six ans. Il se raconte que Camille la faisait poser pendant de longues heures. Aujourd'hui, un bronze de La Petite Châtelaine est exposé dans le château, ce qui donne au lieu une émotion particulière : l'œuvre est revenue là où elle est née.

Un parc où l'on peut prendre son temps

Le parc du château de l'Islette, *« un point important que l'on veut mettre en avant »*, est indissociable du château lui-même. Ici, l'eau n'est pas un simple élément de décor : elle façonne tout le paysage. Le domaine s'étend sur 14 hectares, traversés par près d'un kilomètre de rivière. L'Indre se divise en plusieurs bras, contourne les pelouses, reflète les façades de tuffeau et donne au lieu son nom : l'Islette, la petite île. Et quand l'Indre est en crue, le décor n'en est que plus merveilleux.

Après avoir visité le château, il faut absolument prendre le temps de flâner dans le parc dessiné dans l'esprit des jardins à l'anglaise qui conserve une ambiance intimiste. Aménagé vers les années 1830, il privilégie les perspectives naturelles plutôt que les tracés géométriques des jardins à la française. Les arbres y jouent un rôle essentiel : une majestueuse allée de platanes, des tilleuls, des marronniers et un impressionnant noyer d'Amérique composent une véritable voûte végétale autour du château. Et les transats installés par les propriétaires permettent de profiter d'un moment hors du temps. Il est aussi possible de pique-niquer[1] sur les pelouses ou au bord de l'eau, de louer une barque pour remonter tranquillement l'Indre, d'emprunter des jeux en bois ou de découvrir les lieux grâce à un jeu de piste façon escape game outdoor. *« Des activités qui permettent de passer un long moment si on en a envie. C'est une visite un peu différente »*, que souhaitent offrir les propriétaires. *« Les gens prennent vraiment le temps de se poser dans le parc d'autant qu'il est assez vaste. C'est un château ouvert sur la campagne où chacun peut trouver un petit coin pour s'installer. »*

En fête tout au long de l'été

Chaque été, le domaine s'anime en soirée. Les mercredis 22 et 29 juillet et 5, 12 et 19 août pour L'Islette à la belle étoile, le domaine reste ouvert sans interruption jusqu'à 23 heures et offre l'occasion aux visiteurs de (re) découvrir le château (jusqu'à 20h45) et le parc à la nuit tombée et à la lueur de centaines de bougies, lors d'un pique-nique en famille ou entre amis. Pour une soirée réussie, pensez à prendre un plaid pour vous installer sur la pelouse et un répulsif à moustique.

Tous les jeudis de juillet et août, l'Islette rester ouvert jusqu'à 22 heures pour ses soirées pique-nique apéro jazz qui se déroulent dans le parc du château. Et les vendredis, place à l'Islette en fête. Le parc reste ouvert jusqu'à 23 heures dans une ambiance guinguette, avec parquet de danse installé au pied de la scène et foodtruck de fouées pour les amateurs.

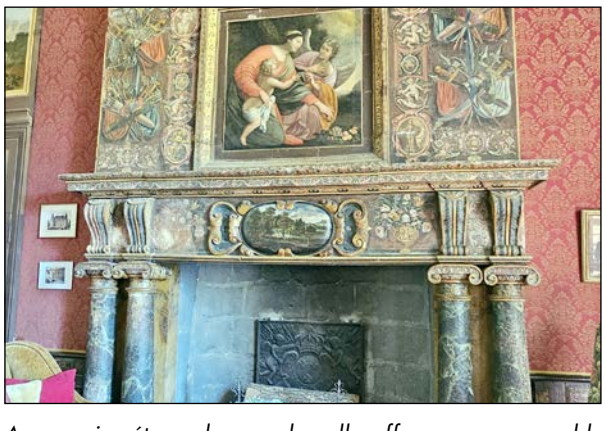
Les samedis 18 et 25 juillet et 1er, 8 et 15 août, verront le retour des soirées pique-nique en musique. Deux évènements sont également annoncés : le mardi 4 août à 18h, une œuvre musicale racontant l'histoire des bateliers sur la Loire sera présentée et les 12 et 13 septembre, l'Islette organisera la première édition de la Fête des jardins et savoir-faire (tarif exceptionnel de 6 €).

Jusqu'au 30 août, le deuxième étage du château accueille l'*Exposition dont on ne doit pas prononcer le nom*, une immersion spectaculaire en briques LEGO® centrée sur les aventures du jeune sorcier emblématique de la littérature jeunesse. Cette exposition invite petits et grands à plonger dans un univers fascinant, entièrement recréé à l'aide d'un million de briques, et permet également *« d'avoir une vue sur les combles en travaux »*.

Laurence RICHER

Il est possible de se procurer de quoi pique-niquer auprès de la boutique : boissons et provisions en produits locaux.

Le château est ouvert jusqu'au 1er novembre. Toutes les infos sur www.chateaudelislette.fr.



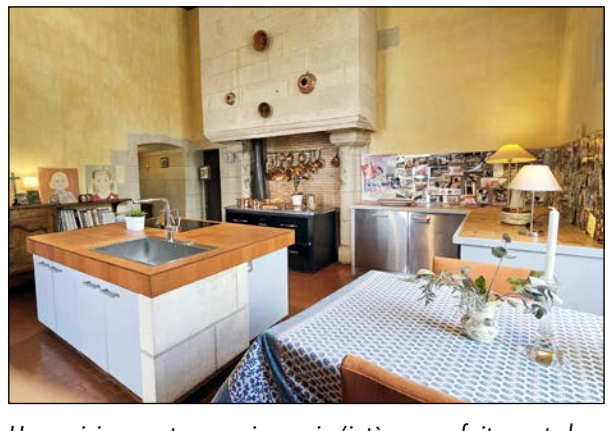
Au premier étage, la grande salle offre une remarquable décoration picturale du début du XVIIe siècle.

Laurence RICHER



Le domaine s'étend sur 14 hectares, traversés par près d'un kilomètre de rivière.

Laurence RICHER



Une cuisine contemporaine qui s'intègre parfaitement dans l'ancien.

Laurence RICHER

Amboise : une toue échouée 60 mètres au-dessus de la Loire

Un bateau traditionnel de la marine de Loire est exposé dans la cour du château royal d'Amboise jusqu'au 20 septembre. Il rejoindra ensuite la flotte de Moments de Loire, à Chaumont-sur-Loire, qui l'a fabriqué.

CHEZ NOS VOISINS

Le château royal d'Amboise (37) accueille jusqu'au 20 septembre une exposition consacrée aux princes voyageurs. Une toue trône dans la cour, à environ 60 mètres au-dessus du niveau de la Loire. Un bateau traditionnel de la marine de Loire à fond plat appartenant à la société Moments de Loire de Veuzain-sur-Loire. *« Le château voulait exposer l'un de nos bateaux mais ils ne pensaient pas qu'ils servaient tous les jours »*, raconte Aurélien Turpin, créateur de l'entreprise qui propose des balades et des évènements sur la Loire.

« Elle a été construite exprès pour le château », précise Marc Métay, le directeur du château royal d'Amboise. *« C'est un bon deal. On a participé financièrement[1] à la construction de ce bateau qui ira ensuite voguer sur la Loire. »*

La décision de fabriquer un nouveau bateau qui rejoindra la flotte après l'exposition a rapidement été prise. *« On a la chance d'avoir un chaudronnier à Onzain »*, raconte Aurélien. Guillaume Botcazou s'est donc lancé dans la construction de la coque en acier *« de son premier bateau. On s'est basés sur le modèle d'un petit bateau qui fait 7,50 mètres et on l'a dupliqué en 9 mètres. »*

L'habillage en bois et les aménagements ont été réalisés par Solène, Hugo - deux des pilotes de l'entreprise - et Aurélien, entre mars et mai. *« On a fait toute la boiserie, les planchers, les plats-bords, les coffres, le mat… »*, raconte avec enthousiasme Aurélien. *« C'était un beau défi »*, poursuit Solène qui dit adorer travailler le bois. *« Une réalisation dont on est très fiers »* et qui va rester tout l'été *« dans un très beau décor »*. L'équipe explique avoir beaucoup travaillé sur l'esthétique de ce bateau qui *« va être vu par plus de 500.000 personnes. Habituellement, les bateaux de Loire relèvent de la menuiserie, nous, on a plutôt essayé de faire de l'ébénisterie »*, insiste Aurélien.

Ce chantier a aussi été *« un moment fort de cohésion pour l'équipe »*, rappelle Aurélien. Et l'occasion *« de transmettre des savoirs grâce aux gens qui sont venus nous aider »*.

Sur la Loire en 2027

« On va le récupérer le 21 septembre », explique Aurélien. Le bateau rejoindra ensuite la flotte de Moments de Loire. Pour des missions logistiques dans un premier temps. Il devra attendre 2027 et le contrôle par des experts fluviaux pour naviguer. C'est d'ailleurs l'expertise qui précisera *« la capacité maximale de poids »* que l'embarcation pourra emmener et donc le nombre de passagers. Aurélien *« espère pouvoir emmener huit personnes supplémentaires. »* Soit une capacité totale de 43 places assises[2] qui permettra d'accueillir des groupes.

« C'était dans le cahier des charges rédigé avec le château d'Amboise. » Après avoir fait figure d'œuvre artistique durant tout l'été, le bateau pourra ainsi « générer des recettes et permettre de créer un nouvel emploi de pilote » assure le patron de l'entreprise créée en 2021 qui depuis ne cesse de se développer.



La toue vogue pour l'instant à 60 mètres au-dessus du niveau de la Loire.

Laurence RICHER

Laurence RICHER

1) Le coût des matériaux et de la main-d'œuvre est d'environ 20.000 €. Le château d'Amboise a participé à hauteur de 3.000 €.

2) La capacité peut aller jusqu'à 53 place grâce à un partenariat avec Loisirs Loire Valley.

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

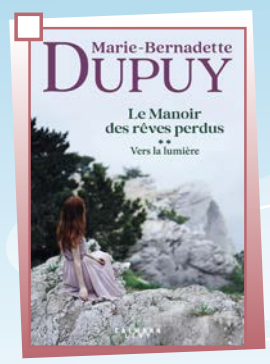
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur larenaissanceduloiretcher.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La renaissance du Loir-et-Cher** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Renaissance du Loir&Cher

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** jusqu'au 29 août à la Maison de la bd, exposition *Âmes égarées* de Franz Duchazeau et *Les géniales inventions de Léonard le renard* de Julie Mellan, Laurent et Olivier Souillé. Tous les mercredis de juillet et août à 15h30, lectures-goûter pour les 3-6 ans et à 16h10, lecture pour les 6 ans et plus. Plus d'informations et inscriptions sur https://www.maisondelabd.com/.

- samedi 18 juillet à partir de 10h au Comptoir irlandais (48 rue Denis-Papin), festival de street art Plein les yeux 2. Présence de 25 artistes venus de toute la France dont plusieurs Blésois. Au programme live painting, ateliers participatifs. Ouvert à tous.

- dimanche 19 juillet à 17h à la cathédrale Saint-Louis et mercredi 22 juillet à 18h à l'église Saint-Pierre, concert d'orgue avec Chase Olson (Bach). Libre participation. Infos sur jeuxdorgue41.free.fr ou à jeuxdorgue41@gmail.com

- dimanche 19 juillet aux jardins de l'évêché (accès uniquement via l'entrée côté boulevard Eugène-Riffault), ouverture au public dès 20h, retransmission de la coupe du monde de football à 21h.

- lundi 17 août à 16h20 à Cap Ciné, avant-première de *La maison de mes rêves* de Claude Zidi Jr, en présence de Kev Adams et Chantal Ladesou. Tarifs : plein 9€, réduit 8€, 6€ pour les moins de 14 ans. Réservation sur https://blois.cap-cine.fr/#8MGICAMM

• **Chaon :** jeudi 23 juillet à 19h au théâtre de verdure de la Maison du Braco, veillée contes, dans le cadre de la marche des Tourniconteurs. Participation libre au chapeau, paniers partagés, repli à l'intérieur en cas de pluie.

- vendredi 24 juillet à 10h, départ de la place de l'église, pour la marche des Tourniconteurs vers Brinon (36). Ouverte à tous. Balade contée au départ au Caquetoire, soirée contes à la brasserie du Contrevent à 20h (route de Sainte-Montaine), veillée contes. Participation au chapeau. Infos au 02.54.88.71.09.

• **Chaumont-sur-Loire :** vendredi 17 juillet de 15h à 23h30 en bord de Loire, marché nocturne : 37 exposants, buvette, restauration et ambiance musicale avec le groupe Sleeping Pills.

• **Chémery :** jeudi 23 juillet à partir de 19h30 au stade, projection du film *Les vétos* à la tombée de la nuit. Entré gratuite. Restauration ambulante ou apportez votre pique-nique. Pensez à apporter chaises, couvertures et gilets.

• **Courbouzon :** jeudi 23 juillet à 18h, spectacle *Le son des voiles* par la compagnie Systemic, une création originale et poétique mêlant danse, théâtre et musique. Gratuit et ouvert à tous.

• **Cour-Cheverny :** samedi 18 juillet à 18h sur l'esplanade de la salle des fêtes, 6e édition Festi D'Lyre, festival de Bandas. Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.

• **Marolles** : du 20 au 23 juillet à la Maison de la nature et de la réserve, animations : land art, escape game A la recherche d'un papillon protégé, Insectes et Cie, jeu de piste. Inscription obligatoire auprès du CDPNE au 02.54.51.56.70 ou à contact@cdpne.org. Des animations sont proposées jusqu'au 27 août.

• **Mer :** samedi 25 juillet à 20h30 à l'église Saint-Hilaire, création *L'heure bleue* par l'ensemble Le Concert Idéal, dirigé par la violoniste Marianne Piketty. Tarif : 10€, gratuit pour les moins de 18 ans. Réservation sur https://www.mer41.fr/evenement/lheure-bleue-le-concert-ideal/

• **Neung-sur-Beuvron :** samedi 18 juillet à partir de 19h à la salle de la Forge, soirée moules frites, sans réservation, karaoké de 17h à 21h. Moules frites 11€, barbecue frites 7€.

• **Naveil :** du 15 au 19 septembre, pèlerinage annuel à Lourdes, présidé par Mgr Gosselin, évêque d'Angoulême et animé par Laurent Grzybowski. Renseignements et inscriptions auprès de Lourdes Cancer Espérance au 02.54.80.23.50. Infos sur www.lourdescancesperance.com

• **Onzain :** samedi 18 juillet de 19h à 24h, place de l'église, marché de nuit, moules-frites et animation musicale avec le groupe pop rock Watashi et les danseuses Les Almées.

- samedi 18 juillet à 20h30 aux Douves, Nuit du jazz. Réservation conseillée sur https://www.lesdouvesonzain.fr/reservation-saison-culturelle/

• **Romorantin-Lanthenay :** dimanche 19 juillet dès 16h au parc de Beauvais, animations pour la finale de la coupe du monde de football, retransmission sur écran géant à 21h. Restauration ambulante, buvettes associatives, pique-nique autorisé. Entrée gratuite, stationnement à l'entrée du parc (route de Selles-sur-Cher) pour les personnes à mobilité réduite (sur présentation d'un justificatif).



Batterie, piano et contrebasse au programme de la Nuit du jazz aux Douves d'Onzain. Thierry Lange-Berteaux

• **Saint-Dyé-sur-Loire :** tous les vendredis jusqu'au 21 août, *Balade crépusculaire en canoë* pour les familles, adhérents ou non, dès 6 ans. Tarif : 7€ par adulte et 4€ par enfant. Inscription obligatoire en ligne sur www.maisondeloire41.fr ou au 02.54.81.68.07. Tous les mercredis jusqu'au 26 août, *La Loire au coucher du soleil* pour les familles, adhérents ou non, dès 4 ans. Tarif : 28€ par adulte et 20€ par enfant. Inscription obligatoire. Tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 17h30 à la Maison de la Loire, *Découvrir l'espace de visite de la Maison de la Loire*. Gratuit (livret jeux 4€).

• **Theillay :** jeudi 23 juillet de 19h à 22h, balade sur les traces du passé, entre architecture et partage solognot avec le Grahs et l'office de tourisme de Sologne. Inscription au 02.54.97.22.27.

• **Trôo** : samedi 18 juillet à 17h au 47 rue haute, conférence dans une cave troglodytique sur l'histoire des habitations troglodytiques, de leur origine avec le retrait de la mer jusqu'à aujourd'hui.

- samedi 18 juillet à 20h et dimanche 19 juillet à 14h30, théâtre immersif à la cave Chopin (3, escalier de la chaise du curé). Réservation conseillée au 07.86.73.58.38.

- samedi 25 juillet à 20h30 au 47 rue haute, voyage sonore et bain sonore troglodytique. Participation au chapeau, réservation obligatoire au 07.86.73.58.38.

• **Vendôme :** les jeudis 23 à 21h30 et 30 juillet à 21h, les 6, 13 et 20 août à 21 h, promenade nocturne aux flambeaux ; les samedis 25 juillet, 15 et 22 août à 15 h, Château au fil des pierres et de l'histoire. Infos au 02.54.77.05.07.

• **Yvoy-le-Marron :** lundi 20 juillet à 10h, départ de la place de l'église pour la marche des Tourniconteurs vers La Ferté-Saint-Aubin. Arrivé au bord du Cosson à 19h, veillée contes. Participation au chapeau. Mardi 21 juillet à 10h, départ de la place de la mairie vers Ménestreau-en-Villette (45). Arrivé à l'étang à 19h, veillée contes. Mercredi 22 juillet à 10h, départ de la place de l'église vers Vannes-sur-Cosson (45). Arrivé à l'étang à 19h, veillée contes. Jeudi 23 juillet à 10h, départ de la place de l'église vers Chaon. Arrivé à la Maison du braconnage à 19h, veillée contes. Ouvert à tous. Infos au 02.54.88.71.09.

En cas de risque incendie ou canicule, certains évènements sont susceptibles d'être annulés ou reportés.

La région et le département en bref

• **Romorantin-Lanthenay :** Laure Pitault succède à Sonia Collot à la présidence du Rotary Romorantin Sologne Sud. Ancienne enseignante et aujourd'hui co-dirigeante des agences Century 21 de Romorantin, Salbris et Lamotte-Beuvron, elle souhaite placer la jeunesse au cœur de son mandat. Le club poursuivra ses actions solidaires, notamment la Salamandre Rose, un spectacle avec Magali Ripoll et les Journées gastronomiques de Sologne. Chaque année, près de 30.000 € sont redistribués au profit d'associations et de personnes dans le besoin.

• **Halle aux grains** : l'accueil-billetterie sera fermé du vendredi 17 juillet à 18h au lundi 31 août à 13h. Toute l'offre est disponible en ligne.

• **Sécheresse :** face à la dégradation rapide de la situation hydrologique, la Préfecture de Loir-et-Cher renforce les restrictions d'usage de l'eau dans 8 bassins du département. Les secteurs de la Braye, de la Brenne et de la Masse passent en alerte, ceux du Cher et du Fouzon en alerte renforcée, tandis que les affluents de la Loire amont (Ardoux), le Cosson et le Beuvron sont placés en situation de crise. Les habitants sont appelés à limiter leur consommation d'eau, en particulier pour les usages extérieurs.

• **Loco :** la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire a inauguré le 9 juillet une boutique éphémère au Domaine national de Chambord. Loco, ouverte jusqu'au 31 octobre place Saint-Louis, réunit les créations de 16 artisans d'art de la région, dont plusieurs du Loir-et-Cher, qui proposeront des démonstrations de leur savoir-faire. À cette occasion, Julie Dahan, verrier-vitrailliste installée au Gault-du-Perche, a reçu le titre de Maître artisan d'art.

• **Transports :** cet été, la Région Centre-Val de Loire renouvelle ses navettes touristiques Rémi pour faciliter l'accès aux principaux sites de la région. En Loir-et-Cher, le château de Chambord est desservi toute l'année depuis la gare de Blois-Chambord par la ligne Rémi 41, tandis qu'une navette permet de rejoindre le ZooParc de Beauval jusqu'au 1er novembre. Des tarifs préférentiels sont également proposés avec le Pack Rémi 3 en 1, combinant transport et entrée sur certains sites.

• **ZooParc de Beauval :** une étude publiée le 8 juillet dans la revue *Conservation Genetics* révèle l'existence d'une lignée génétique jusqu'alors inconnue de cacatoès microglosse, susceptible de constituer une nouvelle espèce. Menée par le Muséum national d'histoire naturelle, Beauval Nature et le ZooParc de Beauval, cette recherche s'appuie sur l'analyse de l'ADN de 50 oiseaux élevés dans des parcs zoologiques européens. Cette découverte, qui concerne une population originaire de l'île indonésienne de Yapen, souligne l'importance des programmes de conservation menés en captivité.

• **Justice :** condamné pour agressions sexuelles par le tribunal de Blois le 23 juin, Jacques Marier, ancien élu départemental, a décidé de faire appel de la décision le 1er juillet. Il sera rejugé par la Cour d'appel d'Orléans.

• **Salbris :** l'Adil 41 Espace Conseil France Rénov', en partenariat avec la Communauté de communes Sologne des Rivières, organise une conférence gratuite sur le confort d'été dans le logement mardi 21 juillet à 18h à la salle polyvalente de Salbris. Les participants pourront découvrir des solutions pour limiter la chaleur dans leur habitat, les aides financières disponibles et des conseils pratiques. L'inscription est gratuite au 02.54.42.10.00.

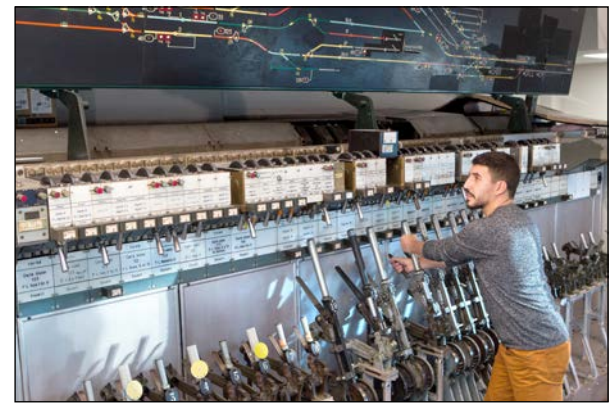
• **Économie :** l'activité économique a reculé au premier trimestre 2026 en Centre-Val de Loire, selon la dernière note de conjoncture de l'Insee. Si l'emploi salarié résiste et reste globalement stable, les secteurs de l'industrie et de la construction sont en repli. Le taux de chômage atteint 7,5 %, un niveau inférieur à la moyenne nationale. Les chefs d'entreprise anticipent toutefois une nouvelle baisse de l'activité au deuxième trimestre.

• **Emploi :** SNCF Réseau lance une campagne de recrutement pour renforcer ses équipes en Centre-Val de Loire. Des postes d'aiguilleurs, d'électriciens basse tension et de monteurs de caténaires sont notamment à pourvoir à Blois, Vendôme, Lamotte-Beuvron, Les Aubrais, Saint-Pierre-des-Corps, Vierzon ou encore Courtalain. L'entreprise recherche ces profils pour assurer l'entretien, la modernisation et la sécurité du réseau ferroviaire régional.

• **Vendôme :** suite à l'annulation du feu d'artifice prévu aux Grands-Prés le 14 juillet issue d'une décision préfectorale s'appliquant à l'ensemble du département du 10 au 16 juillet, la municipalité a décidé de reporter le feu d'artifice au 5 septembre. Il sera tiré dans le cadre des festivités Vendôme à la folie.

- jusqu'au 31 août, le centre aquatique des Grands-Prés est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 13h45 et de 14h30 à 19h45, les mercredis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h45 et les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h. Infos au 02.54.89.19.00.

• **Association des maires de Loir-et-Cher :** suite au renouvellement général des conseils municipaux, un nouveau conseil d'administration de l'Association des Maires de Loir-et-Cher a été élu par l'ensemble des communes et intercommunalités du département. Cette instance est avant tout pluraliste et réunit une représentation de toutes les sensibilités, toutes les tailles de communes et intercommunalités, tous les territoires. À l'occasion de son installation vendredi 3 juillet, le conseil d'administration a procédé à l'élection de sa présidente et de son bureau : Catherine Lhéritier, maire de Valloire-sur-Cisse, a été réélue présidente.



SNCF Réseau lance une campagne de recrutement dans la région. Sébastien Millier

• **Département :** lors de la commission permanente qui s'est tenue le 9 juillet, les conseillers départementaux ont examiné 29 dossiers et voté l'octroi de plusieurs subventions ainsi que l'application de diverses décisions. Ces dernières concernent notamment le plan Le 41 en bonne santé, le soutien aux communes, ainsi que les politiques culturelle, sportive et touristique. Suite à cette commission permanente, Philippe Gouet, président du Conseil départemental, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 31 agents, la médaille d'honneur du travail à 8 agents ainsi que la médaille départementale à 27 agents retraités de la collectivité.

• **Entretien :** cet été, le conseil départemental de Loir-et-Cher engage une vaste campagne de travaux sur son territoire. Au programme : l'entretien d'infrastructures stratégiques telles que le pont François-Mitterrand, ainsi que de plusieurs routes départementales. Mais aussi la modernisation de certains collèges pour préparer au mieux la rentrée scolaire.

• **Agence régionale de santé :** Anne-Briac Bili a été nommée au poste de directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire. Elle a pris ses fonctions ce lundi 13 juillet. Auparavant, elle était directrice adjointe de l'ARS Bretagne et assurait la suppléance de la directrice générale depuis le 30 mars dernier.

Un air de vacances au Lac de Loire

Entre nostalgie et perspective d'avenir, à Vineuil, le site du Lac de Loire passionne. Le 9 juillet, lors de l'inauguration du restaurant installé dans la capitainerie, le projet d'aménagement global a été rappelé.



Une vue imprenable sur la Loire.

Laurence RICHER



L'ancienne capitainerie du Lac de Loire transformée en restaurant.

Laurence RICHER

VINEUIL

Lors de l'inauguration du restaurant La Vita qui s'est déroulée le 9 juillet, chacun y allait de sa petite phrase, se souvenant avoir fait de la voile, du ski nautique, joué au minigolf ou dansé à la discothèque installée à l'étage de la capitainerie. C'était une autre époque. Celle où le barrage construit sur la Loire à la hauteur de La Chaussée-Saint-Victor avait donné naissance à un projet jugé aujourd'hui démesuré.

Au début des années 1970, le Lac de Loire, comme on l'appelle encore aujourd'hui, a connu ses heures de gloire. À l'époque, le barrage, qui était relevé dès le premier week-end de Pâques, permettait de remonter le niveau de l'eau de 2,50 mètres et de créer un lac artificiel où l'on pratiquait plusieurs activités nautiques.

Dans un article paru dans l'édition du 18 juillet 1971 de La Renaissance du Loir-et-Cher, on peut lire que « *dans son état actuel, cet aménagement n'en est qu'à des balbutiements* ». La jeune chambre économique, soutenue par le préfet de l'époque René Jannin, imaginait alors construire un hippodrome, un grand hôtel, un parc zoologique, un parc d'attractions, un ensemble commercial, un ranch, plusieurs plages, un casino et même une voie de chemin de fer pour y faire circuler un petit train touristique. Des aménagements qui n'ont jamais vu le jour. Le projet avait même été présenté dans le *Journal du Dimanche* du 11 janvier 1964 qui titrait : « *Ce sera à la fois Las Vegas, le Touquet et Deauville !* »

Un lent déclin

L'enthousiasme n'a pas suffi et « *l'activité ne s'est pas révélée aussi florissante que l'avaient imaginé les concepteurs dans les années 70* », peut-on lire dans un autre article publié dans La Renaissance du Loir-et-Cher le 14 août 2020.

Le barrage s'est vite révélé être « *ingérable parce que la Loire véhicule à la fois de l'eau et du sable. Du coup, il s'ensablait tout le temps, les clapets étaient souvent bloqués et il coûtait cher à l'entretien* », confiait en 2020 Pierre Steinbach, chargé de mission pour la coordination de bassins Loire-Bretagne. « *Le barrage n'a pas été entretenu et quand il est arrivé en fin d'autorisation administrative, il était dégradé.* » L'impact sur la circulation des poissons migrateurs était également important et nécessitait la construction d'une passe à poissons.

La mise en conformité du barrage s'annonçait coûteuse : « *Il fallait deux millions d'euros pour le restaurer et la base de loisirs était vieillissante. Il fallait en tout 11 millions d'euros pour réhabiliter le site.* » La décision de démanteler le barrage a finalement été prise en 2005. Alain Amiot, directeur de l'Observatoire Loire, se souvient qu'à l'époque « *le public avait déjà déserté les lieux* » et que l'enthousiasme des premières années était retombé.

L'histoire continue

En 2011, le camping a fait peau neuve, divisant par la même occasion sa capacité d'accueil par quatre. Une cellule commerciale a également été créée et plusieurs restaurateurs se sont succédé dans les années qui ont suivi dans la capitainerie, l'ancienne vigie du Lac de Loire. Dès 2013, Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, évoquait déjà « *une stratégie globale* » et envisageait « *de faire de notre paysage le moteur de notre développement touristique* ». Il était conforté par l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco le 30 novembre 2000.

En septembre 2022, les élus lançaient un appel à candidatures pour trouver le futur occupant de la capitainerie. L'objectif était d'y installer un restaurant bistronomique tout en offrant une cuisine accessible au plus grand nombre ; y compris aux cyclistes qui empruntent La Loire à vélo. Cinq dossiers ont été examinés et c'est celui présenté par Julien Joneau qui a été retenu. Originaire de Selles-sur-Cher, fils et petit-fils de commerçants, le quarantenaire très attaché à sa région d'origine y circulait déjà avec son foodtruck Sfizio. « *Je passais devant la capitainerie avec mon foodtruck. Je la voyais à l'abandon et je me disais que c'était dommage. L'appel à projet a été le déclic.* »

Une vue imprenable

Le pari était audacieux et la collectivité n'aurait pas pu y arriver seule. « *La restauration ce n'est pas notre métier* », confiait le soir de l'inauguration Audrey Rousselet, qui a été en charge du dossier alors qu'elle était vice-présidente d'Agglopolys en charge du Tourisme. Depuis quatre ans, la collectivité s'est appuyée sur l'expérience du restaurateur afin que le projet puisse correspondre à ses besoins. « *On a vraiment mené ce projet en duo de A à Z* », confirme Julien Joneau.

Le restaurant a finalement ouvert il y a quelques jours avec un an de retard par rapport au calendrier initial. La Vita, comme son nom l'indique, arbore les couleurs et les goûts de l'Italie. Une cuisine où Julien Joneau, en tant « *qu'épicurien* », se « *retrouve beaucoup* ». Une cuisine « *comparable à la gastronomie française et plutôt diversifiée et populaire, tout en gardant la qualité* ».

Au rez-de-chaussée, le bar antipasti et glaces est ouvert sur l'extérieur du mardi au dimanche de 15h à 22h. Au deuxième étage, c'est un restaurant panoramique et climatisé italien d'une capacité de 120 couverts qui vient d'ouvrir. On y sert une cuisine « *sans chichis* » : des pizzas et des pâtes mais aussi « *un bar servi froid avec une petite huile d'olive, de l'ail et des olives. Une recette amenée par le chef et quelque chose de peu commun que les gens apprécient.* »

Un projet global

L'inauguration qui s'est déroulée le 9 juillet a été l'occasion de présenter les prochaines étapes de la réhabilitation du site. À commencer par celle des hangars situés à l'entrée, également dus à l'architecte Titus. Des bâtiments qui tout comme l'ancienne vigie ont mal vieilli et dont la réhabilitation débutera dès l'automne afin de créer un lieu de stockage pour le matériel du camping et les kayaks, ainsi que deux cellules commerciales.

Agglopolys poursuivra l'aménagement des espaces publics en favorisant l'« *intégration paysagère des bâtiments* ». La piscine, très fréquentée pendant l'été, sera elle aussi modernisée et la géothermie installée pour la capitainerie servira à chauffer l'eau.

La réhabilitation du Lac de Loire s'inscrit dans un projet plus global qui s'étend jusqu'à Chaumont-sur-Loire. « *Dès 2009 avec* Fenêtres sur Loire, *on a coupé quelques arbres* », rappelle Christophe Degruelle. La station-service a ensuite été rachetée et démolie dans « *un enjeu esthétique majeur* ». L'aménagement futur du site de la Bouillie, Regards sur la Loire à Candé-sur-Beuvron ainsi que la future passerelle qui enjambera la Loire à la hauteur de La Chaussée-Saint-Victor, contribuent à cette logique.

On pourra bientôt se baigner en Loire

Une logique et une cohérence « *qui commencent à s'imposer* » et que le préfet Joseph Zimet arrivé il y a bientôt un an à Blois avoue désormais « *comprendre* ». Le site pourrait prochainement accueillir une baignade en Loire aménagée. Après la noyade d'un jeune homme à La Chaussée-Saint-Victor, Joseph Zimet a ressorti l'arrêté préfectoral pris en 1970. Celui-ci stipule que l'on ne peut pas se baigner « *sur la Loire dans toute la traversée du département de Loir-et-Cher à l'exception des lieux où des baignades surveillées ont fait l'objet d'une réglementation particulière édictée par arrêté municipal. Je pense que le sujet de la baignabilité de la Loire mérite d'être posé et il me semble que ce n'est pas insurmontable. Il faut de la méthode, de la volonté et des moyens. Vous connaissez des endroits où si vous le souhaitez on pourra se baigner. Je pense que le moment est venu de regarder ça avec lucidité et je vous aiderai si vous voulez le faire.* »

Laurence RICHER



L'inauguration a attiré de nombreux gourmands !

Laurence RICHER



À 40 ans, Julien Joneau se lance dans une nouvelle aventure.

Laurence RICHER

Le restaurant emploie 16 personnes mais continue à recruter. Ne pas hésiter à déposer un CV.

Un cinquantenaire plein d'ambitions pour l'AS Saint-Gervais Football

L'association sportive de Saint-Gervais Football a 50 ans. Le club, fleuron de la vie associative locale, est un lieu de convivialité et d'apprentissage de nombreux jeunes apprentis footballeurs. Surtout en pleine Coupe du monde.

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Il faisait 38 °C à l'ombre ce samedi 4 juillet au stade Farsy de Saint-Gervais-la-Forêt. Mais les bénévoles de l'ASSG s'activaient pour préparer la grande soirée ponctuée à 23 h par le match de football des 8es de finale de la Coupe du monde entre la France et le Paraguay. Parmi eux, Gaël de Sousa, journaliste passé par la Renaissance du Loir-et-Cher, secrétaire adjoint du club et responsable de sa communication et des réseaux sociaux.

Le jeune trentenaire est intarissable sur son club de cœur qu'il a rejoint lorsqu'il était tout jeune à l'invite de son oncle éducateur. Avant-centre au sein de l'équipe réserve, qui évolue en départementale 3 et pronostiqueur de calibre[1], il aime l'esprit familial d'un club créé en 1976 par Georges Farsy et Michel Bertin.

« Jouer au football, c'est d'abord du plaisir avec les copains », convient ce passionné qui s'entraîne quand même deux soirs par semaine (les mercredis et vendredis). Peu importe le résultat, pourvu qu'on ait l'ivresse pourrait-on dire.

Doté de belles infrastructures grâce à la mairie qui met à sa disposition pas moins de deux stades très bien entretenus (Farsy et des Acacias) avec des vestiaires, buvette et salles, le club est un pilier du district. Bien que ses performances soient modestes, ses équipes répondent présentes chaque saison. Parmi ses faits d'armes, quelques saisons en promotion d'honneur, une victoire en coupe du Loir-et-Cher U 18, une autre en futsal ou une demi-finale de la coupe des Châteaux.

Le club mise surtout sur les jeunes générations, rassemblées depuis 2024 au sein de l'Entente sud Loire football associant les trois clubs de Saint-Gervais-la-Forêt, Bracieux et Mont-Près-Chambord. Une mutualisation d'équipes et de moyens rendue nécessaire par le manque de dirigeants et de bénévoles[2] et la volonté des parents de voir leurs progénitures suivre les traces d'un certain Mbappé.



Adrien Barata préside ce club familial.

Jean-Luc VEZON (clp)



Jean-Michel Gauthier, l'une des figures du club, fier de présenter son histoire à des supporters.

Jean-Luc VEZON (clp)

Sous l'impulsion d'éducateurs engagés comme Anne-Marie, le club s'est déjà signalé puisqu'il a été désigné lauréat du programme éducatif fédéral pour ses actions citoyennes (santé, respect, lutte contre le racisme et le sexisme).

Nouvelles ambitions

Depuis deux saisons, une nouvelle équipe pilote l'ASSG qui engage deux équipes seniors dans les championnats départementaux D 2 et D 3 et sept équipes de jeunes U 7, U 9, U 11, U 13 (dont une féminine), U 15 et U 18 dans le cadre de l'Entente sud Loire football.

« Soutenus par une trentaine de sponsors et partenaires, dont la ville de Saint-Gervais[3], nous aimerions bien retrouver la D 1 dans les années à venir en nous rapprochant, pourquoi pas, de nos voisins », précisait le président du club au maillot vert Adrien Barata.

Venu passer l'après-midi, le Vinolien Jean-Michel Gauthier se souvient de ses années foot. Arrivé à l'AS Saint-Gervais en 1977 où il évoluait en cadet, puis au sein de l'équipe première, puis des vétérans et super vétérans, le gaillard a connu une belle longévité. Excellent milieu récupérateur (n° 6), il a aussi été capitaine de la réserve et dirigeant. Un symbole de l'attachement à ce club qu'on a pu constater en assistant au match « des légendes ».



Johan Prieur, (membre du bureau), Anne-Marie (éducatrice) et Gaël de Sousa (secrétaire adjoint) avec des babys footballeurs de l'école de foot.

Jean-Luc VEZON (clp)

« J'ai connu le premier terrain de foot route nationale où se trouve actuellement Centrakor. C'était toute une époque avec des ballons beaucoup plus lourds », évoque Jean-Michel qui en tant que dessinateur a aussi fait les plans des installations du stade Farsy. Parmi ses meilleurs souvenirs, la victoire en championnat de Loir-et-Cher junior ou le titre du championnat de D 3.

« Nous sommes très satisfaits de cet anniversaire qui a permis de mélanger les générations et de partager la mémoire d'un club qui a su rester attractif et notre ambition est de le faire progresser sportivement dans les années à venir », conclut Adrien Barata[4].

Jean-Luc VEZON (clp)

1) Il avait prévu la victoire contre le Paraguay et envisageait un nul à l'issue du temps réglementaire entre la France et le Maroc en quart de finale. Les Bleus l'ont finalement remporté 2 à 0 contre les Lions de l'Atlas grâce aux buts de Mbappé (60') et Dembélé (66'). L'équipe de France s'est inclinée ce mardi 14 juillet face à l'Espagne (0-2) aux portes de la finale. Le jeune homme espérait une qualification et une victoire de l'Angleterre à l'issue de la compétition ce dimanche 19 juillet.

2) La Covid a renforcé ce phénomène.

3) Le budget du club tourne autour de 50.000 €. Pour trouver des ressources, outre la buvette, il organise annuellement des animations (bal, loto).

4) Un nouveau président doit être élu ce vendredi 17 juillet lors de l'assemblée générale.

Nouveau hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires...

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort



RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
larenaissanceduloiretcher.fr

Renaissance du Loir&Cher
La Renaissance Lochoise
L'HEBDOMADAIRE DE LA TOURAINE DU SUD

Une rénovation du collège en 3 temps

La deuxième phase des travaux de rénovation du collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire est en cours. Une visite du chantier était organisée le 7 juillet dernier. À terme, l'établissement accueillera 600 élèves.



Un patio a été créé au cœur du bâtiment pour apporter lumière naturelle et ventilation.

Laurence RICHER

VEUZAIN-SUR-LOIRE

Entamée en octobre 2023, la rénovation du collège Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire se poursuit. Ce projet d'envergure, qui concerne des bâtiments historiques datant de 1839 et 1974 et s'étendant sur près de 8.000 m², vise à offrir aux élèves et au personnel un environnement moderne, écologique et fonctionnel.

Avec un budget global de 23 millions d'euros, financé par le Conseil départemental avec le soutien de l'État via le Fonds vert (1,28 million d'euros), ce chantier est structuré en trois phases. Après le gymnase en 2024, ce sont une nouvelle demi-pension, sept salles de cours spacieuses d'au moins 60 m², un pôle des arts, ainsi qu'un internat féminin de quinze lits qui ont été livrés l'année suivante. Ce dernier vient compléter l'offre existante de l'internat des garçons qui compte déjà vingt-cinq places.

Actuellement, les travaux se concentrent sur la deuxième phase qui consiste en la rénovation intégrale du bâtiment sud. Ce futur pôle d'enseignement regroupera toutes les salles de cours autour d'un patio central de 10 mètres par 8, une innovation architecturale conçue pour optimiser la lumière naturelle et assurer une ventilation saine.

Enfin, la troisième phase verra la construction des nouveaux locaux administratifs et des espaces dédiés aux enseignants qui seront livrés à la rentrée 2028.

À terme, le collège Joseph-Crocheton sera dimensionné pour accueillir 600 élèves, répartis en vingt-trois divisions. L'établissement restera inclusif avec une structure dédiée à douze élèves en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).



Sébastien Depeyre a présenté le projet à l'aide d'un outil numérique.

Laurence RICHER

Un engagement fort

L'une des particularités de ce chantier réside dans le choix des matériaux. Le Conseil départemental a privilégié des ressources naturelles, renouvelables et biosourcées. L'entreprise Thillier de Montprès-Chambord a fourni les menuiseries et les murs à ossature bois. Et l'entreprise Natali du Poislay, référence nationale en la matière, a produit les bottes de paille utilisées pour l'isolation thermique des murs, garantissant une performance énergétique de pointe. « *Ça fait 10 ans qu'on a banni le polystyrène au profit de matériaux naturels et performants* », expliquait Sébastien Depeyre, directeur du Patrimoine au Conseil départemental de Loir-et-Cher, lors de la visite de chantier le 7 juillet dernier.

Le bâtiment ne sera pas climatisé mais côté sud, des brise-soleil orientables seront installés. « *Il n'y aura pas non plus de VMC* », précise Sébastien Depeyre. La ventilation se fera naturellement en ouvrant les fenêtres. « *Il faudra sensibiliser le personnel pour qu'ils ouvrent les fenêtres.* » En cas de canicule, les matériaux utilisés isoleront l'intérieur de la chaleur. Mais attention, « *ces matériaux nécessitent une phase de déphasage d'une dizaine d'heures* ». Ce qui veut dire que si les nuits sont courtes et chaudes et si la canicule s'étend sur plusieurs jours, il deviendra difficile de lutter contre la chaleur.



En fond, le bâtiment rénové lors de la première phase, habillé en douglas traité autoclave.

Laurence RICHER

Laurence RICHER

Depuis 10 ans, un festival fait vibrer le territoire

Du 21 au 26 juillet, le festival Quatuor à Vendôme célébrera sa dixième édition. Musique classique, créations originales et rencontres artistiques animeront le Vendômois le temps d'une semaine.

VENDÔMOIS

Ce qui n'était au départ qu'une aventure imaginée par le Quatuor Voce est devenu, au fil des éditions, un rendez-vous incontournable de l'été culturel vendômois. Né en 2016 avec le soutien de Monceau Assurances, le festival Quatuor à Vendôme s'est construit autour d'une idée simple : faire découvrir la musique de chambre dans des lieux patrimoniaux parfois méconnus tout en accompagnant les jeunes musiciens de demain grâce à une académie.

Pour souffler ses dix bougies, le festival proposera douze concerts entre le 21 et le 26 juillet, répartis entre Vendôme, Villiers-sur-Loir, Lavardin, Areines ou encore Thoré-la-Rochette. Églises, chapelle, gare ou parc du château deviendront autant de scènes ouvertes à la musique.

Une ouverture sous le signe de la création

Les festivités débuteront le mardi 21 juillet à Villiers-sur-Loir avec une soirée en deux temps. Le pianiste Édouard Ferlet ouvrira le festival avec son projet *Pianoïd*, une exploration sonore autour de pianos préparés. Il retrouvera ensuite le clarinettiste Rémi Delangle et plusieurs artistes du Vendômois au sein du collectif Musicoscopique pour un concert mêlant musique classique, jazz, chanson, musiques traditionnelles et créations contemporaines.

Le reste de la programmation réunira plusieurs figures de la scène musicale française. Le trompettiste Romain Leleu et le pianiste Julien Gernay feront revivre le Paris de la Belle Époque dans un programme consacré à Debussy, Ravel ou Poulenc le mercredi 22 juillet à la chapelle Saint-Jacques de Vendôme.

Le lendemain, toujours à la chapelle Saint-Jacques, la violoniste Déborah Nemtanu rejoindra le Quatuor Voce pour célébrer les dix années de partenariat avec Monceau Assurances autour d'un programme réunissant Prokofiev, Bartók et Chausson.

Le samedi, le Quatuor Voce partagera la scène de l'église de Villiers-sur-Loir avec le bandonéoniste Jean-Baptiste Henry dans un concert original mêlant Beethoven et musiques traditionnelles argentines.



Le festival a été imaginé par le Quatuor Voce.

LE DUQ

Les jeunes musiciens au cœur du festival

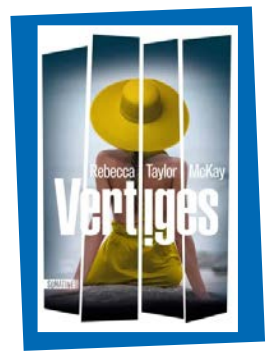
Comme chaque année, l'académie, qui accueille en stage des jeunes musiciens étudiants en conservatoires supérieurs ou en début de carrière, participe au projet. Les étudiants proposeront ainsi chaque matin des moments musicaux à entrée libre dans plusieurs sites patrimoniaux du Vendômois. Le public pourra notamment les écouter dans les églises de Lavardin et d'Areines, à la gare de Thoré-la-Rochette ou encore lors de la traditionnelle déambulation musicale dans le parc du château de Vendôme, vendredi 24 juillet.

Le festival se conclura dimanche 26 juillet au campus de Monceau Assurances avec un concert de clôture gratuit.

Laurence RICHER

Toutes les infos sur www.quatuorvoce.com/vendomefestival. Réservations auprès de l'Office de tourisme de Vendôme, sur Billetweb ou directement sur les lieux des concerts.

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



VERTIGES

Rebecca Taylor McKay

SONATINE



MA VOISINE

Lydee Walker

LES ESCALES



L'HOMME QUI N'AVAIT PAS ASSEZ D'UNE VIE

Douglas Kennedy

BELFOND

■ En lisant ce livre, vous allez commencer par vous imaginer qu'il s'agit d'une histoire assez banale. Celle de deux amoureux, Clara et Spencer, qui passent leur lune de miel en Italie, dans un très bel hôtel près de Positano. Et qui, entre bains de soleil et cocktails face à la mer, se lient d'amitié avec un autre couple. Presque du Françoise Sagan. **Les choses ne sont néanmoins pas aussi parfaites qu'elles en ont l'air.**

■ Ma voisine ? Une mère idéale. Une épouse irréprochable. La perfection incarnée. Enfin... C'est ce que je croyais. Cinq enfants modèles, du pain fait maison qui cuit au four tous les matins, un vrai mariage d'amour avec son petit ami du lycée : ma voisine est la parfaite femme au foyer. Alors pourquoi est-elle si froide avec moi ? Pourquoi ses enfants ne vont-ils pas à l'école ? Pourquoi la famille ne se rend-elle jamais en ville ? **Ma voisine cache quelque chose. Moi aussi.**

■ Il suffit d'une vie pour disparaître, il en faut plusieurs pour trouver la rédemption. Vingt-huit ans après la révélation de L'Homme qui voulait vivre sa vie, Douglas Kennedy nous entraîne dans une course poursuite effrénée à travers les paysages grandioses du Montana, sur les traces d'un homme aux mille visages, insaisissable et désespéré. **Depuis le décès brutal de son épouse, Andrew Tarbell aimerait se rapprocher de son fils, Jack, avec qui il entretient une relation difficile.**

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2619**648**

KIR WASH

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social :
131 rue du Patureau de la Grange
41200 PRUNIERS EN SOLOGNE
RCS BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée «KIR WASH», durée : 99 ans, capital: 1 000 €uros, siège: 131 rue du Patureau de la Grange 41200 PRUNIERS EN SOLOGNE, objet: L'exploitation de toutes stations de lavage de véhicules de toute nature, ainsi que la réalisation de toutes prestations de nettoyage, de lavage, de remise en état et de préparation esthétique et cosmétique automobile, intérieures et extérieures, y compris les activités de detailing et de rénovation, par tous moyens manuels ou mécanisés. La location et la mise à disposition, avec ou sans assistance, de tous matériels, équipements et outillages de nettoyage, de lavage, de detailing et de préparation esthétique, auprès de particuliers ou de professionnels. La vente, la distribution et le négoce, en gros ou au détail, sur place ou à distance, de tous produits, consommables, accessoires, équipements et pièces détachées non réglementées liés à l'entretien, au nettoyage, à la préparation esthétique, à la protection et, plus généralement, à l'usage des véhicules. L'entretien courant et la petite maintenance de véhicules, dans la limite des réglementations applicables, à l'exclusion de toute activité soumise à une réglementation particulière que la Société ne satisferait pas. Le gardiennage, le stationnement et la mise à disposition de places de parking ou d'aires de stationnement, la mise à disposition d'espaces d'attente ou de détente, avec éventuellement vente de boissons, snacks et produits alimentaires préemballés, ainsi que la mise à disposition d'espaces publicitaires ou promotionnels sur les sites, supports ou véhicules de la Société. Les activités de formation et de transmission de savoir-faire, notamment la conception, l'organisation et l'animation de formations, stages et ateliers, en présentiel ou à distance, dans les domaines du lavage, du detailing, de la préparation esthétique, de l'entretien courant des véhicules, de l'accueil client et de la gestion de centres de lavage. L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le négoce, la distribution, la mise en dépôt-vente et, plus généralement, le commerce de véhicules neufs et d'occasion, ainsi que la vente de tous produits, accessoires et services liés à ces véhicules, et la location de courte ou longue durée, avec ou sans option d'achat, et la mise à disposition de véhicules de toute nature, avec toutes prestations de services associées, dans le respect des réglementations applicables. Présidente: Société KIR WASH, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 131 rue du Patureau de la Grange 41200 PRUNIERS EN SOLOGNE, immatriculée au RCS sous le numéro106 742 281

Tout associé peut participer aux décisions collectives et sous réserve des dispositions légales, dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. RCS BLOIS

POUR AVIS La Présidente



A2620**073**

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR du 10.07.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **MCX HOLDING**
Siège : 106 Chemin des Créneaux 41800 MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de TOURS
Capital : 1000euros
Objet : L'acquisition, la possession, la souscription, la gestion d'un portefeuille de participation et de valeurs mobilières, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété, tous droits y afférents ainsi que leur revente éventuelle, dans toutes entreprises ou société commerciales, civiles, agricole, industrielles, financières ou autres ; L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, l'administration, pour son propre compte, de tous placements financiers, instruments financiers, titres de toute nature et autres actifs financiers, ainsi que la réalisation de toutes opérations de placement et d'investissement ; L'acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport autrement, et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, urbains ou ruraux ainsi que tous biens immobiliers quelconques ; La construction sur ces terrains d'immeubles; L'administration, l'entretien, l'exploitation par bail nu ou meublée, la location ou autrement desdits biens et titres, soit en bloc, soit par fractions; La réalisation de tous travaux d'améliorations et de toutes nouvelles installations conformément à la destination desdits biens; L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux; L'obtention de toutes ouvertures de crédits ou facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire.

Et plus généralement : la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Maxime CHARDONNERAUX demeurant au siège social.

POUR AVIS Le Président

A2619**556**

AVIS DE CONTITUTION

Suivant acte électronique en date du 7 juillet 2026, il a été constitué la Société Civile Immobilière dénommée «SAUBOBERT HABITAT», au capital de 1 000 €, avec siège social à NOYERS SUR CHER (41140) rue André Boulle, n° 14 Bis, pour une durée de 99 années, et ayant pour objet la propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, la prise en crédit-bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ruraux ou urbains, la création, la constitution et le développement de tous domaines et patrimoines immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par voie de location sous quelque forme ou usage que ce soit et la disposition de ces immeubles, domaines et patrimoines ainsi que leur conservation par tous travaux, quelle que soit leur destination. À titre accessoire, la vente de tous immeubles dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de l'objet social. L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt. La société est gérée par M. Thomas SAUBOBERT dmt à SAINT AIGNAN (41110) rue Emile Zola, n° 3, nommé sans limitation de durée, et qui est investi vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés. L'assemblée générale soumet à son agrément certains cessionnaires de parts. La société sera immatriculée au R.C.S. de BLOIS. Pour avis, le Gérant.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2619**537**

IMMATRICULATION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/07/2026 à effet du 01/07/2026, il a été constitué une EARL, présentant les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : **CAMPI DORATI ;**
-Siège : ROCE (41100), 11 Les Bordes ;
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BLOIS ;
-Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; l'exploitation une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité; En cas d'activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole, les recettes tirées de ces activités ne peuvent excéder un plafond de 20.000,00 euros, ni 40 % des recettes annuelles tirées de l'activité agricole ;
- Capital : 7.500,00 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
- Gérance : Madame Sarah LEBERT, demeurant à ROCE (41100) 11 Les Bordes,
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective unanime.

Pour avis, la gérance

DIVERS

A2619**783**

FIDUCIAL SOFIRAL
Avocats

Société d'avocats 31 rue des Granges Galand 37550 Saint Avertin

DMS 41

Société à responsabilité limitée

au capital de 50 000 euros

Siège social : 22 rue des Alouettes

41400 PONTLEVOY

RCS : BLOIS 795 254 390

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026 l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a pris acte que la société In Extenso Centre Ouest a réorganisé son activité de commissariat aux comptes en la confiant à la société In Extenso Audit Centre Ouest, laquelle reprend le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire et ce pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

TRIBUNAUX

A2619**788**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **CONTRES FROMAGE 14**, place du 8 Mai 41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE , 952 799 898 a été déposé au greffe le 09/07/2026 . Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2619**791**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **SAS CEMALEOS 19**, rue de la justice Onzain 41150 VEUZAIN SUR LOIRE , 842 501 033 a été déposé au greffe le 09/07/2026 . Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2619**792**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **SAS OSMA25**, rue Roger Reboussin 41170 SARGE SUR BRAYE , 909 805 400 a été déposé au greffe le 08/07/2026 . Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2619**790**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **SARL GMD DIMAPRE** Zone d'Activité les Places 41500 Suèvres , 331 815 506 a été déposé au greffe le 09/07/2026 . Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

A2619**787**

AVIS DE DEPOT Article L644-4 du code de commerce. L'état des créances complété par le projet de répartition établi par le liquidateur de : **NET HOME 33**, rue de Touche-Moreau 41190 VALENCISSE , 940 332 588 a été déposé au greffe le 09/07/2026 . Tout intéressé peut former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis.

MODIFICATIONS

A2619**469**

SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

AGENCE POUTIER

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 3 rue Pierre Fossati
Appartement 3311
95130FRANCONVILLE LA GARENNE
827 455 007 RCS PONTOISE

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société AGENCE POUTIER a décidé de transférer le siège social du 3 rue Pierre Fossati - Appartement 3311 95130 FRANCONVILLE LA GARENNE au 9 rue de Bruadan 41200 ROMORANTIN LANTHENAY à compter du 01/07/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PONTOISE sous le numéro 827 455 007 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Présidente : Mme Marie-Odile POUTIER, demeurant 9 rue de Bruadan 41200 ROMORANTIN LANTHENAY.

Directeur général : M. Patrick POUTIER, demeurant 9 rue de Bruadan 41200 ROMORANTIN LANTHENAY

Pour avis,
La Présidente

A2619**536**

SARL d'avocat Cécile MEUBLAT-GIRARDIN
21 bis rue de la vallée Maillard
41000 BLOIS

TRANSPORTS & TERRASSEMENTS MOCO

Société par actions simplifiée
au capital de 70000 euros
Siège social : 28 rue des Thibaudières
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
495 236 614 RCS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 19/06/2026, il résulte que :

- Monsieur Manuel MOÇO, demeurant 131 avenue de Blois 41200 ROMORANTIN LANTHENAY a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur José CARDOSO MOÇO, démissionnaire,
- et Monsieur José CARDOSO MOÇO, demeurant 28 rue des Thibaudières 41200ROMORANTIN LANTHENAY, a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis,
Le Président

A2619**719**

SN ID CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 30 000 euros
50 Avenue du Petit Thouars
41100 VILLIERS SUR LOIR
849 487 632 RCS BLOIS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 juin 2026, il résulte que le mandat de la société EXPERTISE VAL DU CHER, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
La Présidente

A2618**844**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

ENERGIE'NOVSociété par actions simplifiéeau capital de 10 000 eurosSiège social : 3 Impasse des Albizias -Zone Industrielle des Barreliers, 41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE979 398 054 RCS BLOIS Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2026, il résulte : - que la SASU H-ND, Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est 18 route de Choussy, 41140 SAINT-ROMAIN-SUR-CHER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 977.657.097, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société HEX, démissionnaire. - qu'il a été pris acte de la démission de la SASU H-ND de ses fonctions de Directrice Générale et qu'il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Présidente

A2620**033**

ST MICHEL HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 20.613.600 euros
Siège social : 2 bd de l'Industrie, Contres - 41 700 LE CONTROIS EN SOLOGNE
405 850 371 RCS Blois

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 1er juillet 2026, pris sur autorisation de l'assemblée en date du 11 février 2019, constatant la réalisation d'une augmentation de capital, il résulte que : le capital a été augmenté d'un montant de 38 700 euros.

L'article 7 «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence.

- Ancienne mention :
Le capital est fixé à : 20.574.900 euros.
- Nouvelle mention :
Le capital est fixé à : 20.613.600 euros.

Mention sera faite au RCS de Blois.
Pour avis

A2619**483**

In Extenso
EXPERTS-COMPTABLES
CENTRE OUEST
www.inextenso.fr

ML MENUISERIES 41 Société à responsabilité limitée unipersonnelleau capital de 2 500 eurosSiège social : 997 route des Grotteaux41250 MONT-PRES-CHAMBORD810 625 756 RCS BLOIS Aux termes d'une décision en date du 01/07/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 997 route des Grotteaux, 41250 MONT-PRES-CHAMBORD au 13 Route de Selles sur Cher 41700 SASSAY à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de Blois. Pour avis La Gérance

A2620**158**

LOIRE & PRESTIGE

EURL au capital de 1 500 €
Siège social : 83 Rue de Bas Riviere
41000 BLOIS
RCS BLOIS 982 956 690

En date du 10/07/2026, l'associé unique a décidé à compter du 10/07/2026 de :

- Transférer le siège social de la société 72 Rue du Colombier, 41000 BLOIS.
- Modifier la dénomination sociale de la société anciennement LOIRE & PRESTIGE qui devient ANTI-NUISIBLES 41.
- Modifier l'objet social anciennement Conciergerie, gestion et entretien de biens immobiliers ; achat et vente de biens non réglementés qui devient Dératisation, désinsectisation, désinfection et lutte contre les nuisibles ; conciergerie, gestion et exploitation de biens immobiliers ; achat et vente de biens non réglementés. L'article Article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS BLOIS

M.SABY Guillaume

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2619**462**

PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 7 juillet 2026, une consultation du public est organisée concernant la demande d'enregistrement formulée par la SAS FEUILLETTE PRODUCTION pour la régularisation et l'extension de son établissement qu'elle exploite au 7, rue Alberto et Paolo Chiesi à La Chaussée-Saint-Victor. Cette consultation se fera du lundi 3 août 2026 au lundi 14 septembre 2026 inclus. Pendant toute la durée de la consultation : Le public pourra prendre connaissance du dossier : - la version papier sera tenue à disposition en mairie de La Chaussée-Saint-Victor, aux jours et heures d'ouverture au public. - la version électronique sera consultable sur le site internet des services de l'État en Loir-et- cher à l'adresse url suivante : https://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Participation-du-public/Consultations-2026 Les observations pourront être : - consignées sur un registre ouvert à cet effet et tenu à disposition en mairie de La Chaussée-Saint-Victor, aux jours et heures d'ouverture au public - adressées par courrier au préfet de Loir-et-Cher bureau de l'environnement 1, place de la République - B.P. 80101 - 41001 Blois Cedex - communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr en précisant en objet «consultation SAS FEUILLETTE PRODUCTION à La Chaussée-Saint-Victor». La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté de refus ou d'enregistrement assorti de prescriptions.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Benjamin Decoin/M6

Zone interdite

Après le magazine de la Coupe du monde, Ophélie Meunier présente les numéros estivaux de *Zone interdite*, tous les mardis sur M6. Cette semaine, elle propose un premier reportage de saison intitulé *Côte d'Azur : les secrets pour faire revenir les ultra-riches*. Alors qu'elle était l'une des destinations les plus prisées des étrangers aisés, notamment les Russes, la *Riviera* fait face à une baisse de fréquentation depuis quelque temps. En cause ? La guerre en Ukraine mais aussi la concurrence. Le magazine fait le point sur les initiatives des professionnels du tourisme qui tentent de renverser la tendance.
Nous suivrons ainsi des agents immobiliers spécialisés dans le haut de gamme, comme Amanda, à Cannes, ou Marc et Kristin à Nice, qui doivent adapter leurs stratégies pour séduire de nouveaux clients fortunés. Direction également la ville de Menton à la découverte du restaurant trois étoiles de Mauro Colagreco, qui s'apprête à fêter en grande pompe ses 20 ans d'existence. Arrêt ensuite à Monaco, où nous rencontrerons Louis Ducruet, fils de la princesse Stéphanie. À 33 ans, le footballeur et recruteur est un membre de la famille princière très impliqué qui aide à faire rayonner le Rocher à l'international, notamment lors du célèbre Grand Prix de Formule 1. Pour attirer les touristes plein aux as, Delia Noble, fan absolue de Grace Kelly, compte sur le féerique Bal des Princes et Princesses. Nous en découvrirons les coulisses…

Mardi 21, M6, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Enquêtes au paradis*
L'inspectrice australienne Mackenzie Clarke (Anna Samson) mène à nouveau l'enquête à Dolphin Cove. De nouvelles affaires l'attendent dans cette saison 2 : les meurtres d'un spécialiste des requins, d'une rock star, de la patronne d'un site de rencontres ou encore d'un écrivain populaire sont au menu de ces six épisodes.
Lundi 20, France 2, 21 h 10

| *Hors normes*
On suit le quotidien engagé de Bruno et Malik (Vincent Cassel et Reda Kateb), deux éducateurs spécialisés, l'un s'occupant de jeunes autistes rejetés par toutes les institutions, et l'autre proposant à des adolescents issus des quartiers difficiles de devenir leurs référents.
Mercredi 22, Arte, 20 h 55

| *L'Agence, nouvelles destinations*
Les Kretz explorent de nouvelles contrées pour élargir le périmètre d'activité de l'entreprise immobilière familiale. Cette saison, les deux frères Martin et Valentin iront dénicher les plus belles propriétés du Var, des Pouilles (dans le sud de l'Italie), de Verbier (dans les Alpes suisses) ou encore de Lanzarote, l'île des Canaries.
Mercredi 22, TMC, 21 h 25

SAMEDI


Fort Boyard, France 2

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ANGLETERRE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Association Fondation Europe
Présenté par Cyril Féraud
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LE SECRET DE LA GROTTE 10
22.40 Meurtres en pays d'Oléron, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
SOUVIENS-TOI... L'ÉTÉ DERNIER
Avec Madelyn Cline
22.50 Black phone 2, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Quercy, l'histoire au cœur
22.35 Échappées belles, mag.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ENFANTS DU SOLEIL
1/3 - Les Mayas
2/3 - Les Incas
22.40 Enfants du Soleil, doc.

DIMANCHE


Notre-Dame brûle, TF1

TF1
21.10 FILM
NOTRE-DAME BRÛLE
23.15 Notre-Dame, le chantier de leur vie, doc.
FRANCE 2
21.10 FILM
LA REVANCHE DES CREVETTES PAILLETÉES
23.00 Making of, film
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À MULHOUSE
22.40 Meurtres en Lorraine, téléfilm
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
THOMAS RAMOS, POINT PAR POINT
22.25 The Prosecutor, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Alain Barrière, l'Etoile blanche de Carnac, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE Finale.
23.50 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR
22.55 The Bee Gees – « How Can You Mend a Broken Heart », doc.

LUNDI


La chèvre, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.00 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LA CHÈVRE
Avec Gérard Depardieu
22.40 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 12
Épisode 3
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
LE MAILLON FAIBLE
Spéciale célébrités
23.25 Le Maillon faible, jeu
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE
De John Ford
Avec John Wayne, James Stewart
22.55 Spirit in the Blood, film

MARDI


Classe moyenne, Canal+

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR
Avec Jason Statham, Shu Qi
22.55 Piège de feu, film
FRANCE 2
21.10 FILM
VISIONS 10
Avec Diane Kruger
23.10 Sous pression, série
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
CLASSE MOYENNE
Avec Laurent Lafitte
22.40 Sur la route de papa, film
FRANCE 5
21.00 FILM
MORTELLE RANDONNÉE
Avec Michel SerraultAdjani
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Côte d'azur : ses secrets pour faire revenir les ultras-riches
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
HITLER-STALINE
La diagonale de la haine
22.30 L'armée de l'ombre de Poutine, doc.
23.25 Les coulisses du pouvoir, doc.

MERCREDI


Hors normes, Arte

TF1
21.10 FILM
UN INDIEN DANS LA VILLE
Avec Thierry Lhermitte
22.50 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TOUT CELA JE TE LE DONNERAI
Avec Bruno Solo
21.55 Tout cela je te le donnerai
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
FERRARI, TSAMÈRE, LECAPLAIN - LA TOURNÉE DU TRIO
10 Avec Jérémy Ferrari
23.05 Antoine de Caunes - La vie « rêvée » d'un enfant du rock
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
PIEDS NUS & CULOTTÉS
22.35 Nus & culottés, Objectif Irlande, doc.
23.30 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
23.35 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
HORS NORMES
22.50 Village People – L'histoire derrière YMCA, doc.

JEUDI


The Flash, TF1

TF1
21.10 FILM
THE FLASH
Avec Ezra Miller
23.40 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI MENT
Présenté par Bruno Guillon
23.25 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
Avec Dounia Coesens
22.55 Tom & Lola, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.30 Playing Nice, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Malaisie
Espagne
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
TOTAL CONTROL
Avec Deborah Mailman
22.35 Total Control, série

VENDREDI


14 jours pour aller mieux, M6

TF1
21.10 MAGAZINE
50' INSIDE
Présenté par Isabelle Ithurburu, Nikos Aliagas
23.40 Le Grand Bêtisier
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TROPIQUES CRIMINELS
Avec Sonia Rolland
22.00 Tropiques criminels, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
SARDOU, AUTOPORTRAIT
23.05 Archives secrètes, doc.
CANAL+
21.05 FILM
DEEP WATER
Avec Aaron Eckhart
22.35 Anaconda, film
FRANCE 5
21.00 SPECTACLE
RENAUD CAPUÇON AUX CHORÉGIES D'ORANGE
22.35 Claude Lelouch, la vie en mieux, doc.
M6
21.10 FILM
14 JOURS POUR ALLER MIEUX
Avec Maxime Gasteuil
22.55 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Souviens-toi… l'été dernier ★★



Sorti en 1998, le film d'horreur *Souviens-toi… l'été dernier* a marqué toute une génération d'adolescents en quête de frissons. Après deux suites et une série, voilà qu'un nouveau film est sorti au cinéma en 2025. Cinq amis sont responsables d'un accident de voiture mortel, qu'ils dissimulent. Ils concluent en pacte pour n'en parler à personne. Un an plus tard, quelqu'un semble pourtant être au courant… **Samedi 18, Canal+, 21 h 05**

La Revanche des Crevettes pailletées ★★

Nous retrouvons la plus délirante des équipes de water-polo dans *La Revanche des Crevettes pailletées* ! Dans cette suite, nos héros doivent se rendre à Tokyo pour la nouvelle édition des Gay Games. Mais le séjour tourne au vinaigre lorsqu'ils se retrouvent perdus au fin fond de la Russie, dans une région réputée pour son homophobie… **Dimanche 19, France 2, 21 h 10**

Le Souffle de vie ★★

La créatrice de contenu Natoo, suivi par 5,17 millions d'abonnés sur YouTube, est partie en Polynésie française pour rencontrer des baleines à bosse. Une mission rendue possible grâce à l'association scientifique Oceania et les habitants de Tahiti et Moorea. Cette exploration sous-marine dans les eaux du Pacifique est aussi une invitation à ralentir pour admirer les merveilles de la nature. **Lundi 20, France 4, 21 h 00**

Classe moyenne ★★



Nadine et Tony, incarnés par Laure Calamy et Ramzy Bedia, sont les gardiens d'une charmante villa campagnarde appartenant à un couple snob formé par Philippe et Laurence (Laurent Lafitte et Élodie Bouchez). Mais après sept années de bons et loyaux services, les employés se rebiffent ! Lassés d'être payés une misère au noir, ils exigent une compensation financière à la hauteur de leur travail. **Mardi 21, Canal+, 21 h 05**

Visions ★★

Estelle, pilote de ligne estimée, vit une idylle sans nuage avec son mari Guillaume. Mais elle cache un passé qu'elle peine à assumer. Un jour, au détour d'un couloir d'aéroport, elle croise le chemin d'Ana, une ancienne amante dont le souvenir la hante… Ce thriller de Yann Gozlan (à qui l'on doit *Boîte noire* et *Gourou*) est porté par Diane Kruger, Marta Nieto et Mathieu Kassovitz. **Mardi 21, France 2, 21 h 10**

Tout cela je te le donnerai ★★

Manuel Ortigosa, un auteur célèbre, perd son mari dans un accident de voiture. Aymeric s'est tué sur une route de Provence alors qu'il devait se trouver en Belgique. Manuel va découvrir que son époux avait repris contact avec sa famille et qu'il avait même hérité d'un domaine viticole, qui lui revient aujourd'hui. C'est David Kammenos qui prête ses traits à cet écrivain dévasté dans cette saga de l'été, déjà diffusée en 2024. **Mercredi 22, France 2, 21 h 10**

Pieds nus & culottés ★★



Pour ce nouvel épisode un peu spécial (le seul inédit de l'été), les baroudeurs Nans et Mouts repartent à l'aventure mais d'une façon inédite. Ils donnent ainsi rendez-vous à certaines de leurs rencontres les plus marquantes et leur lancent un défi : les rejoindre dans la Drôme sans argent et sans chaussures ! Franchiront-ils le pas ? **Mercredi 22, France 5, 21 h 00**

Qui ment ? ★

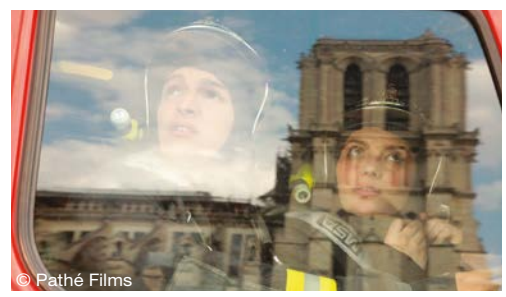
Bruno Guillon se voit confier un nouveau jeu sur France 2 : *Qui ment ?*. Les candidats doivent répondre à des questions de culture générale mais aussi repérer les participants qui disent la vérité… ou inventent les réponses ! Dans ce premier numéro, Lola Dubini, Bruno Solo, Gil Alma, Max Boublil, Anne Roumanoff et Florent Peyre, tour à tour menteurs, stratèges ou observateurs, vont tenter de démêler le vrai du faux ! **Jeudi 23, France 2, 21 h 10**

50' Inside ★★

50' Inside décroche son premier *prime time* sur TF1 depuis sa création en 2006. Isabelle Ithurburu, aux commandes de l'émission depuis trois ans, fête l'événement en compagnie de son animateur emblématique, Nikos Aliagas, qui a quitté le programme en 2023. Ils passeront en revue vingt ans d'actualité *people*, de rencontres et de reportages de voyage. **Vendredi 24, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Notre-Dame brûle


© Pathé Films

Le 15 avril 2019, en fin d'après-midi, la France retient son souffle. Notre-Dame de Paris est prise dans les flammes. Lorsque la flèche s'effondre, l'incrédulité fait place à la frayeur et à la tristesse. Après deux jours de lutte acharnée, l'incendie est enfin maîtrisé, mais les dégâts sont nombreux. Jean-Jacques Annaud a mis en scène cette catastrophe dans *Notre-Dame brûle*, à revoir sur TF1. Le réalisateur reconstitue minute par minute le drame et l'épopée du sauvetage de l'édifice, avec ses moments phares, ses contretemps ou ses dysfonctionnements. Filmant le terrible duel entre cette antique dame de pierre qu'on pensait inébranlable et le feu, démon dévorant tout sur son passage, il sublime le courage des sapeurs-pompiers de Paris.

Dimanche 19, TF1, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Chercher Dieu à Maredsous* À l'occasion de la fête nationale belge (le 21 juillet), les moines bénédictins de Maredsous nous partagent leur quotidien, entre accueil des visiteurs et prières. ***Lundi 20, 20 h 35***

LIVRES EXPRESS « SPÉCIAL BD »

par Marc-Paul Lemay

COMMENT DESSINER ?

de Zep (scénario) & Tebo (dessin et couleur)

► Glénat, 48 pages, 11,50 €



Lorsque le papa de Titeuf et celui de Captain Biceps se réunissent pour expliquer leur savoir-faire en matière de dessin à tous ceux qui rêvent d'égaler leur génie créatif, on ne peut que s'asseoir pour éviter de s'effondrer de rire. En 48 pages rondement menées, vous saurez tout pour dessiner correctement un slip léopard, vieillir un personnage, construire des paysages en perspective. Mais voilà, avec ces deux-là, l'humour potache n'est jamais loin et tout part très vite en cacahuète. Ce n'est pas leur unique élève Bernard... Didier... Roger... François qui pourra dire le contraire.
Nouveauté de cette édition 2026 par rapport à celle de 2008 : deux pages consacrées au dessin animé. **Pas plus sérieuses que les précédentes.**

LA SORCIÈRE QUI A CHANGÉ LE MONDE

de J.-Y. Le Naour (scénario) & E. Van der Zuiden (dessin)

► Dargaud, collection Grand Angle, 72 pages, 16,90 €



1979, Grande-Bretagne. Pour la première fois, une femme est nommée Prime Minister. Quatre ans plus tôt, elle a battu contre toute attente l'ancien dirigeant des Conservateurs lors des élections internes, avant de remporter les législatives face au Parti travailliste. Margaret Thatcher, surnommée La Dame de fer, va mettre l'économie britannique au régime.
Historien, Jean-Yves Le Naour retrace brillamment l'itinéraire de celle qui, en 11 ans et deux mandats, marquera l'histoire de la Grande-Bretagne comme l'un des Premiers ministres les plus influents et probablement le plus détesté par ses concitoyens. Le grand mérite de cette BD ? Rendre l'histoire presque légère sans en masquer — tout au contraire — la féroce brutalité. **La force des grandes caricatures.**

VOYAGE AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES

Adaptation de l'œuvre de R.-L. Stevenson par Juliette Lévéjac

► De Borée, 88 pages, 18,90 €

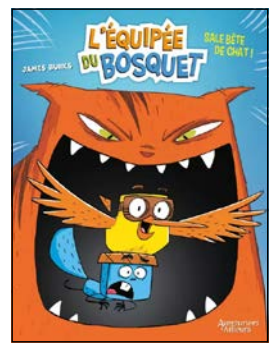


Alors jeune avocat en rupture de ban, en pleine période de doute existentiel, Robert-Louis Stevenson relate avec humour son itinérance plutôt chaotique dans une région rurale très marquée par les Guerres de religion et les Camisards. De l'achat de l'ânesse Modestine à Monastier-sur-Gazeille à l'arrivée — pas très triomphante — à Saint-Jean-du-Gard, à 150 km de son point de départ mais 230 km par les chemins empruntés, ses pages serviront souvent de référence pour les premiers adeptes de ce qu'on appellera, plus d'un siècle plus tard, le « tourisme durable ». L'adaptation de Juliette Lévéjac évoque avec fidélité les paysages rencontrés. **Rien d'étonnant puisqu'ils l'ont vue grandir**

L'ÉQUIPÉE DU BOSQUET

de James Burk

► Aventuriers d'Ailleurs, 128 pages, 14,90 €

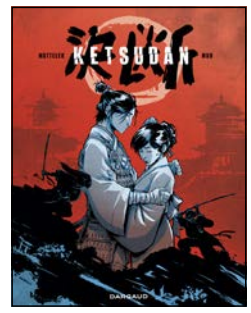


Bientôt l'automne. Un écureuil pétochard commence à engranger des noisettes pour la mauvaise saison tandis qu'un oiseau enjoué a l'idée de rester sur place, profitant du ciel dégagé alors que ses amis s'envolent pour des contrées plus chaudes. Évidemment, rien n'est simple et un gros matou aussi bête que méchant vient gâcher la journée.
On retrouve ici l'humour absurde et pétillant de James Burk, qui avait déjà régalé avec Ally et Gator : trait expressif, histoire poussant la logique jusqu'à l'invraisemblance, bonne humeur à toutes les pages. Et un bel appel à la tolérance et à l'acceptation des différences. L'auteur a travaillé dans le cinéma d'animation et ça se voit : ses scénarios pourraient parfaitement coller avec l'esprit de Tex Avery. **Réjouissant !**

KETSUDAN

de Mud (scénario) & J. Motteler (dessin)

► Dargaud, 180 pages, 23,95 €

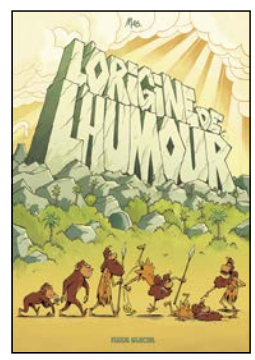


Ketsudan : le dilemme. Celui de la vengeance et de l'honneur contre l'amour. De la jeunesse contre la vieillesse, du devoir contre les sentiments. Ça ne vous rappelle rien ? Le Cid ? Corneille ? Si ?
Rien de plus normal, puisque Mud et Motteler s'emparent en effet de l'œuvre écrite au XVIIe siècle et la retranscrivent dans un autre univers, celui du Japon de l'ère Edo, à une époque quasi contemporaine de celle de la pièce cornélienne. L'adaptation va jusqu'à emprunter le texte du classique français — avec quelques entorses obligées. La présentation en actes et les intermèdes de mise en contexte dans la civilisation nippone renforcent la validité de ce choix narratif étonnant, mais pas détonnant. **Pas uniquement pour ceux qui ont bâillé pendant les cours de français et souhaitent un cours de rattrapage, mais aussi pour les amateurs de belle BD.**

L'ORIGINE DE L'HUMOUR

de Mad

► Fluide Glacial, 56 pages, 13,90 €



« Le rire est le propre de l'Homme. » Certes, mais depuis quand ?
Mab a une théorie : le rire est né d'une intervention divine. Dieu a mandaté un homme préhistorique pas particulièrement remarquable, Marcel, pour le porter sur terre. Maladroit et, disons-le, un peu stupide, Marcel se heurte au pragmatisme borné de ses contemporains, plus préoccupés par la survie de la tribu que par un concept qui les dépasse. Sa mission risque d'être bien plus compliquée que prévu... **Un bon moment. Pas forcément très fin, mais un bon moment quand même.**

En attendant de nouveaux canadairs, la grande débrouille

Alors que les feux de forêt se multiplient, la France adapte en urgence son dispositif aérien.

Un peu partout en France, les incendies de forêts se multiplient mettant en évidence la vulnérabilité des moyens dont la France dispose pour faire face à ces urgences. Le pays à du faire appel à des pays voisins. Chypre, l'Espagne et la Suède ont envoyé des renforts. Début juillet six avions bombardiers d'eau supplémentaires sont venus épauler les sept canadairs français, les deux Dash-8 et quatre hélicoptères déjà mobilisés face aux incendies dans les Pyrénées-Orientales. Quatre ans après les feux historiques de Gironde, ce nouveau recours au renfort européen, via le mécanisme d'aide mutualisée RescEU, illustre-t-il une forme de débrouille face à l'urgence? Si la France a bien passé commande de quatre nouveaux canadairs à l'été 2025 et de deux autres le mois dernier, ceux-ci ne viendront pas épauler les pompiers français tout de suite: les livraisons vont s'échelonner entre 2028 et 2032.

Et même à cette échéance, un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, publié en juillet2025, met en garde contre cette dépendance: RescEU doit rester un complément aux moyens nationaux, non une béquille permanente, sous peine de fragiliser la souveraineté française face à un constructeur canadien en position de monopole.

En attendant les nouveaux appareils, la Sécurité civile mise sur l'entretien. Un travail resserré avec l'opérateur chargé de leur maintenance depuis 2024 a permis de porter la disponibilité de la flotte d'aéronefs à près de 80%, malgré une moyenne d'âge de 27ans de nos 12 canadairs actuels. Les équipes attachent une attention particulière à la gestion des pièces détachées, alors que les appareils, qui volent peu, ont encore leur moteur d'origine. Interrogé sur ce système de dépannage, le capitaine Simon Habart, porte-parole de la Sécurité civile, refuse d'y voir une « *stratégie de la débrouille* » et se félicite au contraire de la grande diversité de la flotte française, « *unique au monde* ».

Outre les renforts étrangers et le travail de maintenance sur les appareils existants, d'autres solutions d'appui rapide existent déjà, à plus petite échelle. À l'instar des avions Air Tractor AT-802, de taille plus modeste qu'un canadair mais plus maniables, loués chaque été par la Sécurité civile. Le capitaine Habart assure que les équipes bénéficient d'une certaine agilité sur ces locations, qui peuvent être ajustées aux besoins de la saison, y compris en plein été.

Une autre piste envisagée pour muscler le dispositif concerne l'A400M d'Airbus. D'abord utilisé comme un transporteur militaire, il peut être équipé d'un kit amovible capable de larguer jusqu'à vingt tonnes de retardant en un seul passage, soit trois fois plus qu'un canadair. L'Espagne a franchi le pas cette saison en équipant son premier A400M. « *Cet avion de grande envergure est capable de voler très lentement et d'effectuer du vol tactique à très basse altitude* », détaille Bruno Daffix, porte-parole d'Airbus. L'engin est par ailleurs capable d'effectuer des vols de nuit et sur de longues distances, au-delà des capacités techniques d'un canadair.



Les incendies de forêt se multiplient, mettant sous pression les moyens aériens de la Sécurité civile et des pompiers.

MAXPPP

Cette option n'est pas pour autant une solution miracle. Contrairement au canadair, qui écope ses stocks d'eau en une douzaine de secondes, l'A400M revisité doit se poser pour être rechargé, ce qui réduit sa cadence d'intervention. Il est utilisé pour tracer des lignes de retardant, plutôt que pour une attaque directe de l'incendie. Côté français, la prudence domine quant à cette solution. Le capitaine Habart le confirme: la Sécurité civile ne l'a pas encore assez éprouvé pour l'intégrer à son plan de bataille. « *Mobiliser un avion de ce gabarit impliquerait de revoir entièrement les procédures opérationnelles qui encadrent son usage* », résume-t-il.

Une autre piste avance en parallèle, celle du Dragon, l'hélicoptère jaune et rouge emblématique de la Sécurité civile. Sur le même principe, il s'agit d'un engin préexistant auquel un kit largueur d'eau est ajouté. En l'occurrence, une poche de 800 à 1000 litres pouvant être installée en vingt minutes. Deux appareils ont déjà été ainsi équipés à ce jour, et de premiers essais concluants ont été menés cette année en Corse, notamment pour atteindre des feux en zones difficiles d'accès.

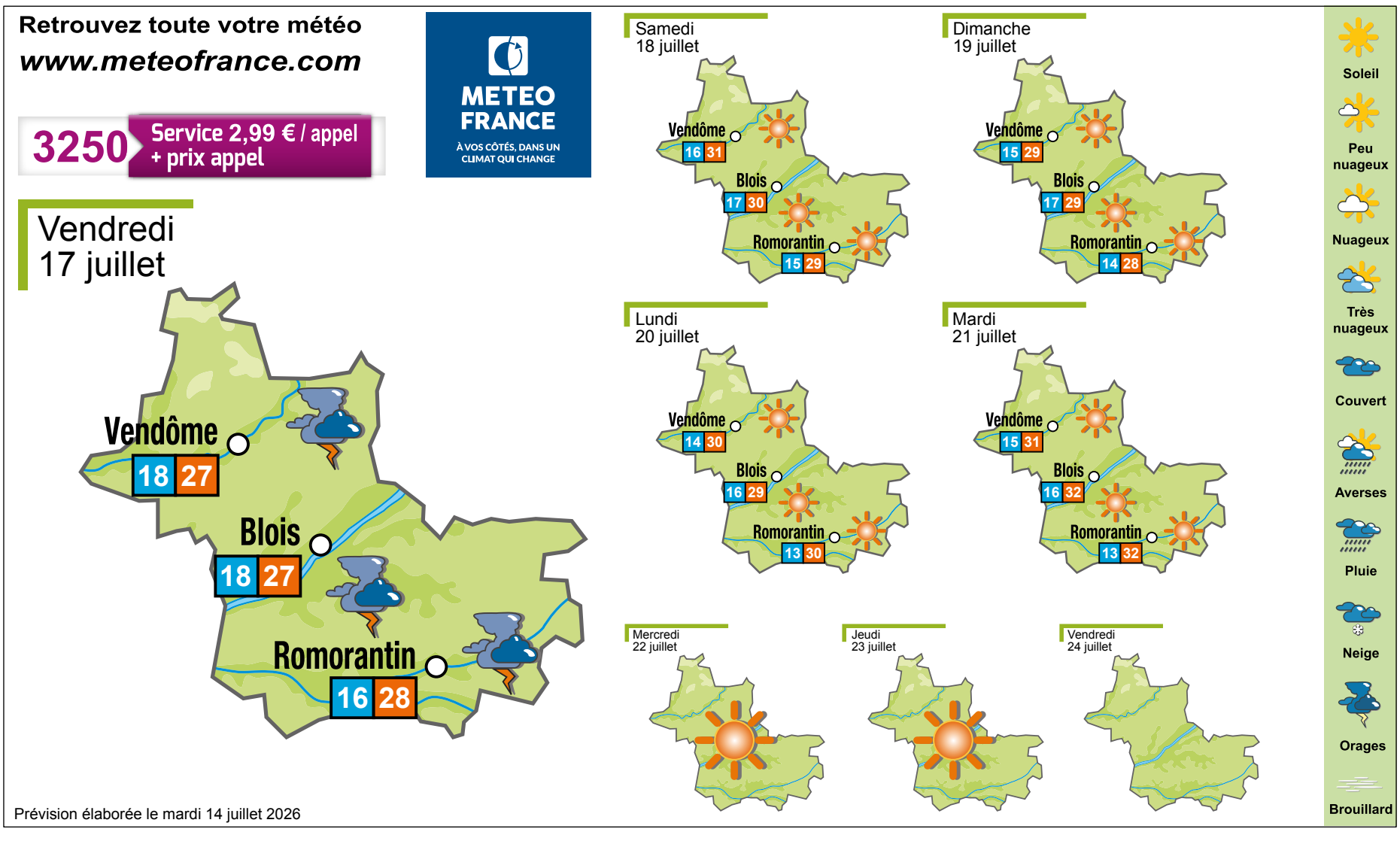
Au-delà de ces kits d'adaptation installés sur certains appareils existants, les projets industriels français restent hors de portée pour cette saison. Le rapport parlementaire de 2025 appelle à réorienter une partie des crédits destinés au renouvellement des canadairs vers une filière nationale. Mais les prototypes de « canadairs à la française », développés par Kepplair Evolution et Positive Aviation, tous deux installés à Toulouse, ou encore par Hynaero, ne verront pas le jour avant plusieurs années.

Chez Positive Aviation, Laurent Schmitt, son PDG, assure que le calendrier tient et que les prochains essais de vol de son FF72, dérivé d'un ATR72 modifié, sont toujours prévus pour octobre. L'appareil, dont le coût unitaire avoisine les 35millions d'euros, soit deux fois moins qu'un canadair, ne sera toutefois commercialisé qu'à partir de 2029. Le fondateur lui-même reconnaît qu'il sera délicat pour la France de lui passer commande à si brève échéance, alors que l'État s'est déjà engagé sur le renouvellement de sa flotte de canadairs.

En attendant la mise à disposition et le temps de certification de ces projets innovants, les acteurs de la Sécurité civile luttent contre les incendies de façon la plus stratégique possible. La doctrine opérationnelle n'a pas changé: attaquer massivement les « feux naissants » avant qu'ils ne dépassent l'hectare, une méthode qui continue de faire ses preuves malgré l'ampleur croissante des sinistres.

Félix DIDIER

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE



Prévision élaborée le mardi 14 juillet 2026